NOUVEAUX DÉPARTS

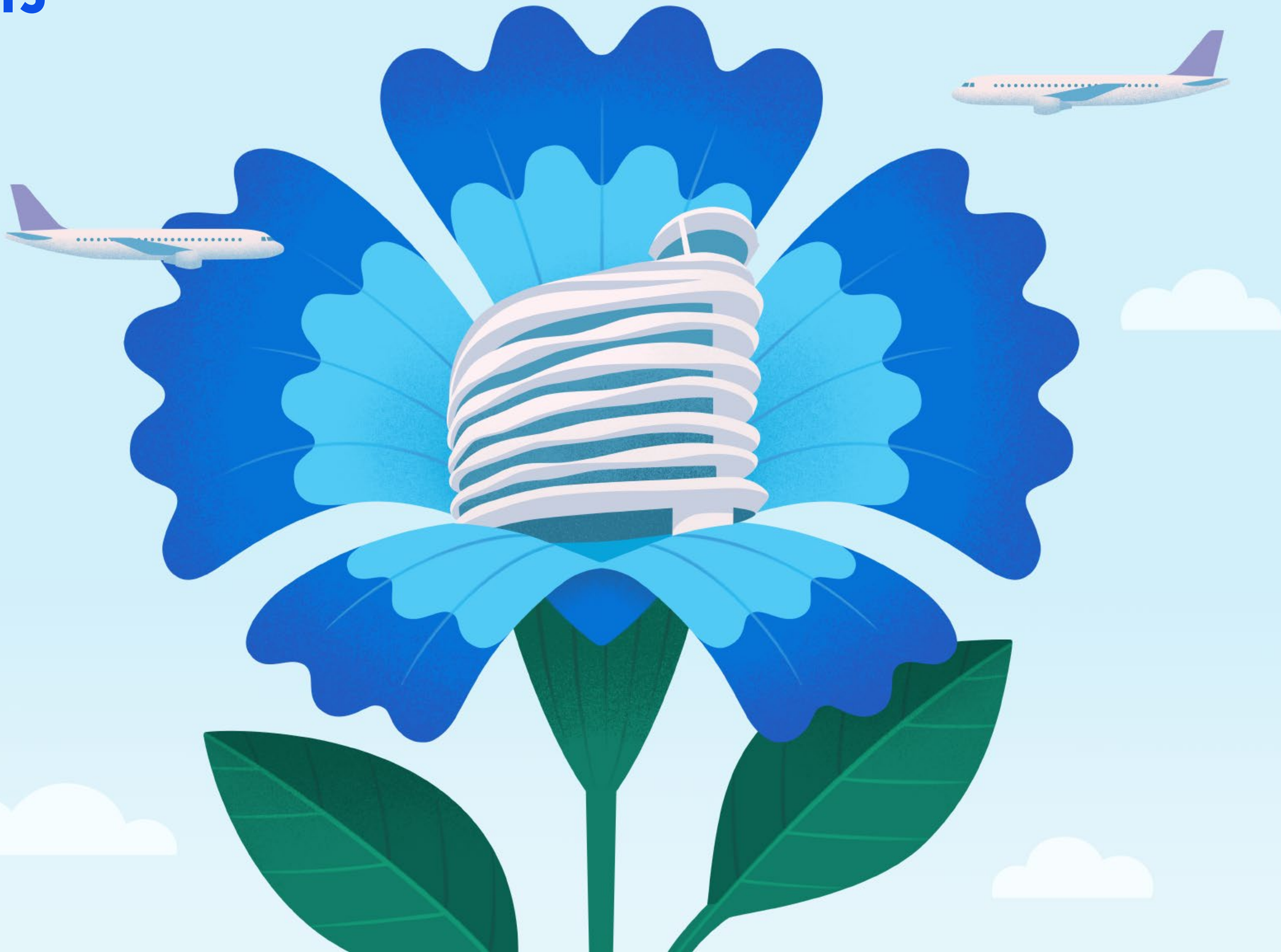

Reconnaissance des territoires

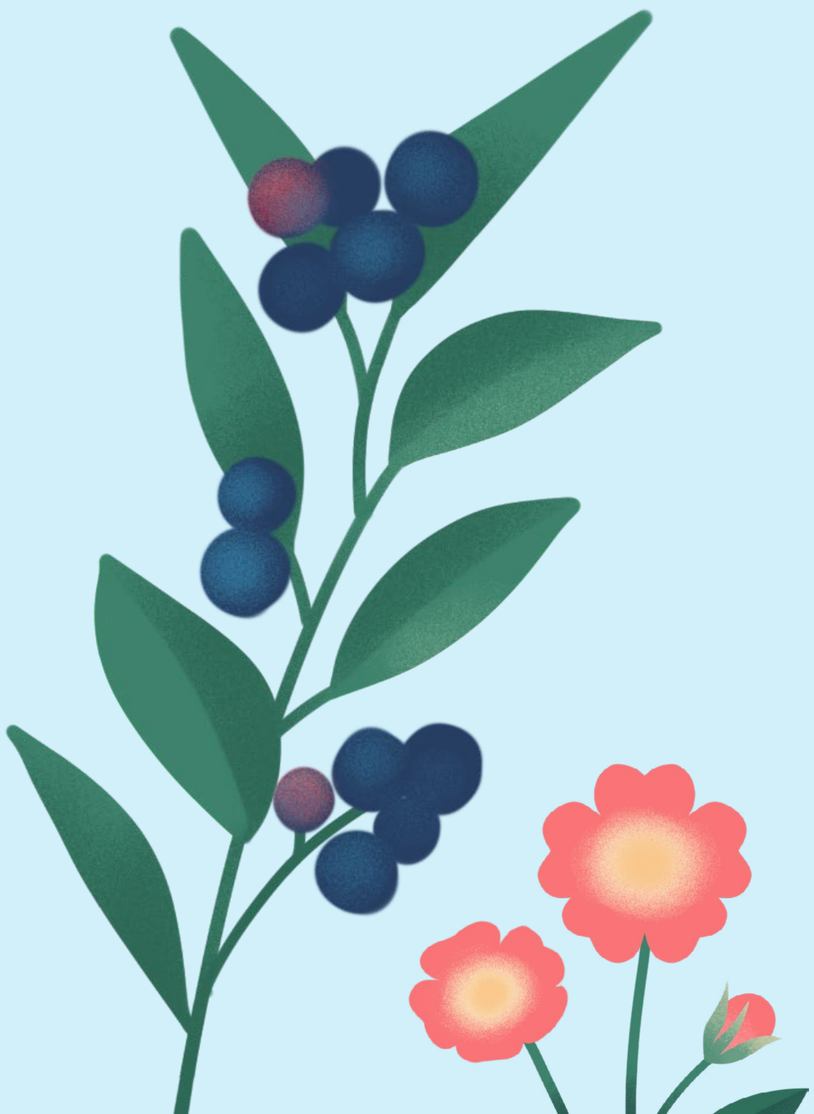

Edmonton Airports souligne avec fierté le territoire ancestral et traditionnel visé par le Traité numéro six et la terre ancestrale des Métis. Le Traité numéro six est un lieu de rassemblement et une voie de déplacement pour les Cris, les Saulteaux, les Pieds-Noirs, les Métis, les Dénés et les Sioux des Nakota. Nous soulignons avec respect les nombreuses Premières Nations, les Métis et les Inuits qui arpentent ces terres depuis des siècles et dont la voix est très importante dans la marche sur le parcours de la réconciliation.

Pour y parvenir d'une manière qui soit conforme à nos valeurs, qui soutienne les appels à l'action du Centre national pour la vérité et la réconciliation et qui renforce notre communauté, Edmonton Airports s'est engagé à être un partenaire actif et à contribuer à la réconciliation économique.

Cela signifie que nous nous engageons à écouter notre communauté autochtone et à en tirer des apprentissages, à créer des partenariats enrichissants et offrir des possibilités qui recoupent nos valeurs et nos objectifs communs ainsi qu'à collaborer à la réalisation d'une véritable prospérité économique qui favorisera la réussite des générations futures.

Table des matières

Message de la présidente du conseil d'administration 07
Message du président et chef de la direction 08
Santé et sécurité 11
Service aérien 12
Fret 15
Cité de l'aéroport 19
Boutiques et services 21
Expérience des passagers 24
Accessibilité 28
Innovation et technologie 29
Stationnement et transport terrestre 30
Aéroport Villeneuve 31
Gens et communautés 34
ESG 37
Gouvernance du conseil d'administration 40
Appels d'offres publics concurrentiels 48
États financiers 50
Haute direction 62

La forme masculine utilisée dans le rapport annuel désigne les personnes de tous les genres. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

ON DIT QUE LE PRINTEMPS EST PORTEUR D'ESPOIR ÉTERNEL. NOUS SOMMES TOUT À FAIT D'ACCORD.

Avec la fin de la pandémie, nous pouvons maintenant nous engager pleinement dans le renouveau. Et rien ne signale mieux un nouveau départ que l'herbe qui commence à verdir, les feuilles fraîches qui poussent aux arbres et les fleurs qui fleurissent. Et la beauté de tout cela commence ici.

L'année où nous avons dit : « Bienvenue de nouveau! »

Bienvenue au Rapport annuel 2022 d'Edmonton Airports Edmonton Airports exploite l'Aéroport international d'Edmonton (AIE) et l'aéroport Villeneuve (ZVL). Pour en savoir plus sur l'aéroport Villeneuve – principale installation d'aviation générale de la région –, consulter la page 31.

À l'instar de l'industrie de l'aviation mondiale, le nombre de passagers de l'Aéroport international d'Edmonton a recommencé à augmenter après deux années de stagnation due à la pandémie. Les compagnies aériennes ont ajouté de nouvelles destinations à leur horaire. Le fret a prospéré grâce à l'augmentation des expéditions à destination et en provenance de YEG. Cette année, le travail acharné, la planification, l'innovation et la collaboration de l'équipe et de la communauté d'Edmonton Airports ont porté leurs fruits, tandis que la pandémie de COVID-19 commençait à libérer le monde de ses griffes. Ce fut une année de renouveau et de nouveaux départs pour la région métropolitaine d'Edmonton et pour le monde.

Alors que YEG se prépare à un monde nouveau et meilleur, il envisage également un aéroport encore plus convivial et accueillant pour l'ensemble de la communauté. Que ce soit pour le travail ou les loisirs, YEG est un *aéroport pour tout le monde*.

Vision, valeurs et objectifs

L'Aéroport international d'Edmonton contribue à stimuler l'économie de la région métropolitaine d'Edmonton grâce à ses activités principales, soit les vols commerciaux de passagers et les services de fret. Tandis que l'aéroport développe ses activités principales et le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport, les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) guident chacune des décisions. Nous procédons ainsi parce que nous savons que notre communauté l'exige et qu'il est de notre devoir fondamental d'être des gestionnaires responsables de l'Aéroport international d'Edmonton et de l'aéroport Villeneuve. Nous savons également qu'à mesure que le monde se remet de la pandémie, les citoyens, les dirigeants politiques, les entreprises et les organismes non gouvernementaux appellent à des efforts mondiaux renouvelés pour se rétablir de manière plus durable, plus éthique et plus responsable.

Nous consacrons une section entière de ce rapport à nos engagements ESG, et ce, à partir de la page 37.

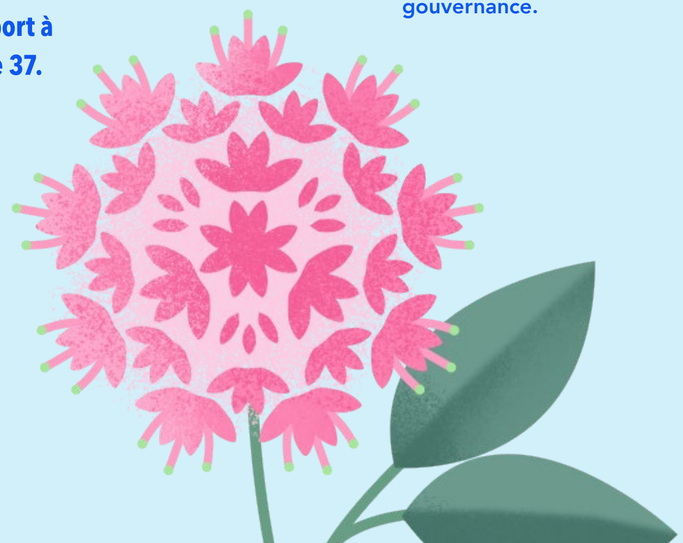

NOBLE CAUSE

Unir les gens autour d'un monde de nouvelles possibilités

VISION

Plus de vols vers plus de destinations

MISSION

Favoriser la prospérité économique de notre région au moyen de l'aviation et du développement commercial

OBJECTIFS

Trafic annuel de dix millions de passagers embarqués et débarqués d'ici 2025

Rendement économique de 3,8 milliards de dollars d'ici 2025

PRINCIPE D'ESG

Tous nos gestes motiveront notre mission, à savoir générer de manière responsable la prospérité économique de notre région grâce à un leadership authentique en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

La sécurité d'abord et avant tout
Nous veillons à ce que la sécurité de nos clients, de nos employés, de nos installations et de notre milieu constitue une préoccupation prioritaire dans toutes les facettes de l'exercice de notre activité professionnelle.

S'approprier le résultat
Nous sommes motivés par les attentes des clients quand il s'agit de fournir des installations et des services de grande qualité de façon adaptée aux besoins de la clientèle et axée sur le service.

Bien faire les bonnes choses
Nous répondons de tous nos gestes, dont la gestion des finances, et agissons de manière honnête et respectueuse dans nos relations professionnelles, au niveau de l'utilisation de nos ressources, du traitement de nos clients et les uns les autres et dans l'exercice général de notre activité professionnelle.

Investis dans nos talents
Les gens représentent notre ressource la plus importante; nous travaillons ensemble afin de favoriser la création d'un milieu ouvert et fondé sur la collaboration qui encourage le travail d'équipe, la communication et le respect mutuel.

Dévoués à la durabilité
Nous nous engageons à gérer de façon responsable nos ressources pour faire avancer la gestion environnementale, le bien-être social et la prospérité économique de la région.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Améliorer la durabilité financière
- Améliorer l'expérience des passagers
- Améliorer les impacts sociaux, environnementaux et économiques
- Améliorer la productivité des compagnies aériennes
- Améliorer la mobilisation, le rendement et le bien-être du personnel

Message de la présidente du conseil d'administration

L'année 2022 en a été une de nouveaux départs.

Tandis que la pandémie a ralenti en 2022, le travail acharné, la planification, l'innovation et la collaboration de notre équipe et de notre communauté ont porté leurs fruits. Les compagnies aériennes ont ajouté de nouvelles destinations à leur horaire. Le fret a prospéré grâce à l'augmentation des expéditions à destination et en provenance de YEG.

YEG sert désormais plus de destinations sans escale qu'avant la pandémie! Nos activités de fret ont enregistré une troisième année de croissance record. Le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport a accueilli de nouvelles entreprises et scellé de nouveaux partenariats, en testant et en pilotant des solutions durables en matière d'énergie et de transport, notamment en ce qui a trait au développement de l'économie de l'hydrogène.

Tous ces succès sont le fruit du travail de notre équipe qui s'efforce d'innover et d'imaginer un Aéroport international d'Edmonton plus efficace, plus accueillant et plus durable. Depuis 2014 et jusqu'en 2022, c'est l'ancien président et chef de la direction Tom Ruth qui tenait les rênes de l'entreprise. Notre conseil d'administration, notre région et nos partenaires commerciaux et communautaires ont énormément bénéficié du leadership et de la vision de M. Ruth. Il a été d'une main ferme quand la pandémie et ses nombreux défis ont ébranlé l'industrie du transport aérien et YEG. Dans tous les domaines de nos activités, nos aéroports sont plus forts et bien positionnés pour tirer parti de nos plans audacieux de croissance et d'innovation, grâce au leadership de M. Ruth.

En 2022, l'une des tâches les plus importantes qu'a eu à réaliser le conseil d'administration a été de se lancer à la recherche de par le monde afin de trouver la bonne personne pour diriger le prochain chapitre de nos aéroports. Ce processus nous a permis de mettre en valeur notre ville et notre région ainsi que les incroyables innovations de YEG et notre leadership en matière de développement durable et d'ESG.

Le conseil d'administration est ravi d'avoir pu trouver la meilleure personne candidate, ici même à Edmonton, et c'est avec plaisir que nous avons accueilli Myron Keehn comme prochain président et chef de la direction. Nous sommes ravis que M. Keehn prenne le rôle de président et chef de la direction et qu'il s'appuie sur les solides bases déjà en place. Et nous sommes convaincus que, grâce à son énergie, son dynamisme et sa vision, Edmonton Airports atteindra des sommets encore plus hauts.

Comme conseil d'administration, nous reconnaissons que la durabilité économique de YEG et de ZVL est essentielle pour remplir notre mission, qui est de favoriser la prospérité économique de notre région. Nous sommes également conscients de la responsabilité qui nous incombe de protéger notre aéroport et notre environnement pour les générations futures. À Edmonton Airports, le principe d'ESG fait partie intégrante de tous les aspects de nos activités et chaque décision est prise en tenant compte de la déclaration de principe d'ESG du conseil d'administration afin de s'assurer que *tous nos gestes s'inscrivent dans le cadre de notre mission, à savoir générer de manière responsable la prospérité économique de notre région grâce à un leadership authentique en matière environnementale, sociale et de gouvernance.*

Notre engagement à l'égard de ces principes et notre mandat figurent clairement dans les développements transformationnels de YEG en 2022.

L'accent étant mis sur la durabilité, le monde s'empresse d'utiliser l'hydrogène comme principale source d'énergie renouvelable. La région métropolitaine d'Edmonton est un moteur de l'économie de l'hydrogène au Canada. Notre région produit plus de 60 % de l'hydrogène du Canada et est en passe de devenir une superpuissance mondiale de l'hydrogène.

YEG est à l'avant-garde des ambitions de notre région en matière d'hydrogène grâce à notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport qui accueille le premier centre d'hydrogène du Canada destiné aux consommateurs. Nous rassemblons des entreprises locales et internationales pour former des partenariats, tester de nouvelles technologies et mettre de l'avant la puissance des carburants à base d'hydrogène sans émissions.

Tandis que nous prenons de l'expansion au niveau mondial et que nous créons des partenariats partout dans le monde, et grâce à notre engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DÉI), nous nous efforçons d'être un *aéroport pour tout le monde.*

Au sein du conseil d'administration, nous avons adopté une politique de DÉI et accepté le défi 50-30, une initiative entre le gouvernement du Canada, les entreprises canadiennes et les organismes de défense de la diversité.

Notre conseil d'administration a fait de grands progrès pour relever le défi 50-30. Notre conseil d'administration compte désormais 30 % de représentants de groupes sous-représentés issus de cultures et d'horizons divers, y compris une représentation autochtone, d'autres minorités culturelles et des personnes ayant un handicap. Et, comme 6 des 13 membres du conseil d'administration sont des femmes, nous sommes très proches de la parité (50 %) hommes-femmes.

Edmonton Airports dispose d'un conseil d'administration solide, doté de compétences diverses et d'un sens aigu des affaires, et chaque membre apporte une valeur unique à nos délibérations et à notre mandat de gouvernance.

J'aimerais souligner l'apport des administrateurs sortants, Murray Hales, Darrell Jones et Jay Ramotar, qui ont achevé leur mandat à la fin de 2022, et je suis ravie d'accueillir nos nouveaux membres, Katherine Chubbs (Ville d'Edmonton), Angela Fong (Comté de Strathcona) et Greg Krischke (Ville de Leduc).

Les *nouveaux départs* sont alimentés par des personnes tournées vers l'avenir. Je tiens à remercier tous nos partenaires commerciaux, politiques et communautaires pour leur soutien dans la construction d'un centre international d'aviation et d'affaires pour notre région.

Aux nouveaux départs!

La présidente du conseil d'administration,

Joan Hertz QC, ICD.D

Message du président et chef de la direction

Avec plus de vols vers plus de destinations, de nouvelles compagnies aériennes, des volumes de fret record, des initiatives de développement durable en expansion et une confiance renouvelée, 2022 a marqué un nouveau départ pour les Edmonton Airports. Grâce à notre personnel, à nos partenaires commerciaux et à notre région, nous avons mis à profit deux années de pandémie mondiale pour planifier la reprise et envisager un avenir plus solide et durable pour l'Aéroport international d'Edmonton et l'aéroport Villeneuve. Nous sommes sur la bonne route.

Je tiens personnellement à remercier Tom Ruth, notre ancien président et chef de la direction, pour ses neuf années de leadership inspirant. M. Ruth a conduit YEG vers de nouveaux sommets et a démontré ce qu'il faut pour être un véritable chef de file pendant la pandémie de COVID-19; il a su gérer nos ressources limitées pour préparer la reprise et réimaginer ce que nos aéroports pourraient être.

Merci, Tom. Nous continuerons de construire sur les bases solides que vous avez créées et de réaliser le potentiel de YEG et de Villeneuve que vous nous avez fait entrevoir.

Nous sommes satisfaits des progrès réalisés en 2022. À YEG, nous avons servi 5,85 millions de passagers, soit une hausse de 109 % par rapport à 2021! YEG a réalisé 97 496 mouvements d'aéronefs, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2021.

En plus de collaborer avec nos partenaires aériens pour reprendre des destinations sans escale et augmenter la capacité sur les trajets existants, nous avons gagné quatre nouvelles destinations (Moncton, Charlottetown, Nashville et Tucson). Nous avons également accueilli une toute nouvelle compagnie aérienne, Lynx Air, dans notre réseau.

Nous prévoyons maintenant de retrouver environ 90 % de notre trafic passagers d'avant la pandémie, et ce, d'ici la fin de 2023. Cette forte reprise est nourrie par un plus grand nombre de destinations sans escale qu'avant la pandémie. En 2019, nous comptions 52 liaisons sans escale et à la fin de 2022, nous en comptions 55. Nous continuerons à stimuler la croissance et à augmenter la fréquence des envolées vers le monde entier.

Dans la perspective de 2023, deux grandes compagnies aériennes nouvellement implantées sur le marché de YEG ont fait d'importantes annonces de services aériens. Condor Airlines lancera en mai un service sans escale à destination de Francfort, en Allemagne, qui sera exploité pendant les mois d'été. Cette nouvelle liaison renforce l'accès de YEG à l'Europe et aux destinations du monde entier, et offre aux gens de l'Europe une nouvelle option pratique pour visiter Edmonton et l'Ouest du Canada.

Porter Airlines a également annoncé la mise en place d'un nouveau service entre YEG et Toronto à partir de février 2023. Edmonton est la première destination en Alberta à s'ajouter au réseau de Porter.

L'ajout de plus de trajets et de fréquences de vol est également une aubaine pour le fret, puisque de 50 à 60 % du fret est transporté dans le ventre des avions de passagers.

Avec l'augmentation du commerce électronique et la croissance de l'économie albertaine, nous traitons un volume de fret plus important : c'est 52 000 tonnes de fret qui ont transité par YEG en 2022, soit une augmentation de 7,2 % par rapport à 2021. Il s'agit également de la troisième année consécutive de croissance substantielle pour notre communauté du fret.

Pour poursuivre cette croissance, et en partenariat avec le gouvernement du Canada, nous avons annoncé le développement du Centre de fret international à YEG. Le projet transformera environ 2 000 acres de terrain en un nouveau centre mondial de fret. Cet investissement permettra à YEG d'étendre sa distribution multimodale au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Le Centre de fret international est un développement transformationnel et représente la plus grande expansion du fret dans l'histoire de l'aéroport.

Pour refléter les nouveaux départs, notre marque a évolué en 2022. Nous utilisons désormais YEG pour désigner l'Aéroport international d'Edmonton et ainsi remplacer AIE. YEG est le code de notre aéroport et ce code est reconnu internationalement. Tandis que nous étendons notre portée mondiale, il est tout à fait logique d'utiliser YEG, et cela fonctionne également dans notre région.

YEG s'efforce de devenir un centre international d'aviation et d'affaires. Notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport compte aujourd'hui 250 entreprises et, en 2022, nous avons entre autres accueilli Indigenous Box, une entreprise autochtone, et BEVO Farms.

Comme nous nous développons pour appuyer la prospérité de notre région, nous savons que la région attend de nous que nous soyons des chefs de file en matière de croissance durable, et ce, en mettant l'accent sur les considérations ESG.

Pour stimuler la nouvelle économie de l'hydrogène et l'ambition d'Edmonton de devenir un centre mondial de cette source d'énergie renouvelable passionnante, Edmonton Airports a signé de nombreuses ententes de partenariat axées sur l'hydrogène avec un certain nombre d'entreprises qui utiliseront notre aéroport comme lieu d'essai pour de nouvelles technologies propres. Au nombre des entreprises partenaires avec nous, notons Mitsui et Toyota, de multiples entreprises canadiennes et albertaines ainsi qu'une agence d'investissement du gouvernement du Japon.

Afin de consolider notre rôle de chef de file en matière de ressources renouvelables, les travaux préliminaires se sont poursuivis sur le plus grand parc solaire aéroportuaire au monde. Le promoteur Alpin Sun créera un parc solaire de 595 acres à YEG, qui produira suffisamment d'énergie pour alimenter l'équivalent de plus de 27 000 foyers. L'énergie utilisée permettra d'alimenter les activités de YEG, y compris le Centre de fret international, et contribuera à notre objectif d'être carboneutre d'ici 2040. On s'attend à ce qu'Alpin Sun commence en 2023 le développement du Parc solaire.

À l'aéroport Villeneuve, le principal aéroport d'aviation générale de notre région, nous nous réjouissons de la mise en place du Villeneuve Landing Network (VLN), en partenariat avec le Comté de Sturgeon. Comme membre fondateur du VLN, nous travaillons avec le Comté et les partenaires régionaux pour stimuler le développement dans la région.

Tout au long de ce rapport, vous découvrirez notre volonté de mettre en œuvre des idées audacieuses et novatrices et de devenir un *aéroport pour tout le monde*. À titre d'exemple, nous avons fait en sorte que notre aéroport soit plus accessible à tout le monde grâce au programme Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés) et à Aira, un service en ligne qui aide les passagers aveugles et ayant une faible vision à s'orienter dans l'aéroport. Nous avons également ouvert le Centre d'interprétation et de vente autochtone, en vertu de notre démarche de réconciliation.

Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles idées et de façons novatrices pour être plus accueillants, offrir davantage de services et faciliter l'utilisation de l'aéroport pour tous nos passagers et invités.

Pour conclure, j'aimerais remercier le conseil d'administration d'Edmonton Airports pour la confiance qu'il m'a accordée, ainsi que nos employés, notre communauté et nos partenaires commerciaux pour le soutien continu qu'ils ont apporté à YEG.

Ensemble, nous veillerons la prospérité sociale et économique de notre région.

Le président et chef de la direction,

Myron J Keehn

Myron Keehn

DES RACINES SAINES, C'EST IMPORTANT

« Nous offrons maintenant plus de vols vers plus de destinations.

L'année 2022 a marqué un nouveau départ pour Edmonton Airports, avec de nouvelles compagnies aériennes, des volumes de fret records, des initiatives de développement durable en expansion et une confiance renouvelée.

MYRON KEEHN
Président et chef de la direction

TOUT LE MONDE SAIN ET SAUF.

Tous les jours, la santé, la sécurité et la sûreté de notre personnel, de nos passagers et de l'ensemble de la communauté aéroportuaire sont notre priorité numéro un.

L'année a commencé avec de nombreuses mesures sanitaires liées à la COVID-19 toujours en place. YEG a proposé des centres de dépistage pour les passagers et le personnel, a mis en place des mesures de nettoyage supplémentaires, a appuyé les agences gouvernementales dans l'application des restrictions et a travaillé avec des partenaires pour garantir le respect de la conformité.

Bien que de nombreuses mesures de santé publique aient été assouplies plus tard en 2022, nous restons déterminés à améliorer le nettoyage et à utiliser de nouvelles technologies pour protéger la santé et la sécurité des passagers.

- On nettoie plusieurs fois par jour les navettes.
- On désinfecte quotidiennement les sièges de l'aéroport.
- Vous pouvez bien agripper la main courante quand vous emprunterez les escaliers mécaniques à YEG sans avoir à vous soucier de sa propreté. YEG a installé des dispositifs de désinfection à base de rayons UV-C sur plusieurs des escaliers mécaniques principaux de la partie centrale de l'aérogare. Dans le cadre de YEG est prêt, notre programme complet de nettoyage et de sécurité, cette nouvelle technologie est installée à l'intérieur du système des escaliers mécaniques et lave en permanence les mains courantes au moyen de rayons UV-C quand elles passent devant la machine. Cette lumière stérilise les mains courantes et garantit qu'elles restent propres et sûres pour les passagers et les invités.
- Nous avons incorporé des technologies sans contact comme des cartes d'embarquement électroniques et des bornes d'enregistrement à code QR.
- Les voyageurs peuvent désormais utiliser leurs appareils mobiles de diverses manières, qu'il s'agisse d'utiliser des cartes d'embarquement numériques lors du passage de la sécurité ou de naviguer la borne d'enregistrement de la même manière que s'ils la touchaient, en balayant simplement le code QR comme l'indique l'écran au moment de l'enregistrement à l'aéroport. Aucun compte/inscription ou application n'est nécessaire.

Célébration de la sécurité

Du 12 au 16 septembre, nous avons célébré la Semaine de la sécurité dans les aéroports canadiens. Cette initiative d'aéroports vise à promouvoir des pratiques de travail saines et sûres auprès du personnel de l'aéroport, des intervenants et des locataires du campus YEG.

Pour souligner la semaine de la sécurité, tout le personnel de l'autorité aéroportuaire a eu l'occasion de participer à des événements axés sur la sécurité, notamment une formation sur les agressions actives, la sensibilisation à la traite des personnes et le bien-être en matière de santé mentale.

Exercice d'urgence

Le jeudi 2 juin, on a activé le Centre des activités d'urgence de l'aéroport afin de procéder à un exercice planifié d'urgence. Les procédures d'urgence ont été lancées pour la simulation d'un écrasement d'avion à YEG. Dans le cadre de cet exercice, un avion Boeing 737-800, avec 120 personnes à bord, a signalé une perte de pression hydraulique en cours de descente vers YEG, à 8 heures ce matin-là. Peu après, l'avion simulé s'est écrasé sur la piste 20 et a fini par glisser sur l'aire de trafic 4. Un incendie s'est déclaré et les services d'intervention d'urgence de YEG sont entrés en action.

Pendant le reste de la matinée, l'exercice a permis de simuler des passagers blessés et des victimes corporelles, de tester les délais d'intervention, de simuler la façon de gérer les communications publiques et de faire participer des partenaires communautaires essentiels, notamment le Comté de Leduc, les services d'incendie du Comté de Leduc, Alberta Health Services et la GRC de Leduc.

L'exercice a permis de tirer plusieurs leçons importantes sur le travail en partenariat avec d'autres intervenants en cas d'urgence. S'entraîner est essentiel pour être prêts s'il survient une réelle situation d'urgence. YEG est également tenu par la réglementation fédérale d'organiser une fois par an un exercice de simulation de catastrophe.

Réduire les risques de cybersécurité

YEG a donné la priorité à l'amélioration de la cyber-résilience de l'aéroport afin de protéger les actifs et les renseignements. Nous continuons d'évaluer les niveaux de risque de nos systèmes essentiels et actifs numériques et mettons en place de nouveaux contrôles de sécurité pour les protéger. Nous modernisons sans cesse nos systèmes et notre approche de la protection des actifs numériques de YEG.

ON S'ENVOLE. VERS PLUS D'ENDROITS.

L'Aéroport international d'Edmonton a rapidement repris son service aérien en 2022, pour servir plus de destinations qu'avant la pandémie. Bien qu'il faille encore du temps pour retrouver les nombres d'avant la pandémie, les passagers reviennent à YEG et cherchent à s'aventurer de nouveau dans le monde pour les affaires et les loisirs. L'année qui s'est écoulée a marqué un tournant dans la pandémie et dans la relance du transport aérien mondial – un nouveau départ pour l'industrie et pour toutes les personnes qui veulent explorer, faire des affaires et renouer avec leurs proches.

Cette relance de la demande en transport aérien est illustrée par l'augmentation de 109 % du nombre de passagers qu'a servis YEG en 2022 – la plus forte augmentation en un an de l'histoire de YEG. Le nombre de passagers servis a grimpé à 5,85 millions, comparativement à 2,79 millions en 2021.

La reprise de YEG et de la région s'est confirmée par les 97 496 mouvements d'aéronefs que l'aéroport a pris en charge en 2022, soit un bond de 38 % par rapport à 2021.

Les partenaires aériens de YEG sont à l'origine de cette remarquable reprise. Ils témoignent de leur confiance dans notre aéroport et notre région en annonçant régulièrement de nouvelles destinations et en augmentant la fréquence des vols et la capacité en sièges.

En 2022, nous avons collaboré avec des partenaires aériens existants pour gagner 28 nouvelles destinations et reprises de destinations, tout en continuant à augmenter la capacité à plus de 50 destinations sans escale.

Plus de vols vers plus de destinations

En mai 2023, la compagnie aérienne européenne Condor commencera des envolées sans escale vers Francfort, en Allemagne. Ce service saisonnier renforce l'accès de notre région à l'Europe et au monde. L'aéroport de Francfort est une plaque tournante mondiale clé qui compte 300 destinations dans 98 pays.

La liaison donnera par ailleurs accès à des services de fret efficaces pour le transport de marchandises entre l'Europe continentale et l'Alberta, les Prairies canadiennes et le Nord du Canada.

La demande croissante vers l'Europe se démontre également par l'engagement continu de KLM à YEG, et l'augmentation de la fréquence prévue par la compagnie aérienne à l'été 2023.

Nous avons également accueilli une toute nouvelle compagnie aérienne, Lynx Air, dans notre réseau de partenaires de services aériens.

Porter Airlines, autre nouveau partenaire aérien, a annoncé qu'il commencerait à assurer un service aérien sans escale vers Toronto en février 2023.

5,85

MILLIONS DE PASSAGERS EN 2022

FRANKFORT, ALLEMAGNE | FONTAINE DE JUSTICE

Faits saillants du service aérien en 2022

1. 5 février – Flair, vol inaugural vers Los Cabos
2. 29 mars – Flair, vol inaugural vers Comox
3. 29 mars – KLM, reprise du service sans escale vers Amsterdam
4. 12 avril – Flair, vol inaugural vers Nashville
5. 14 avril – Flair, vol inaugural vers San Francisco
6. 15 avril – Flair, vol inaugural vers Montréal
7. 15 avril – Flair, vol inaugural vers Winnipeg
8. 19 avril – Alaska Airlines, reprise du vol vers Seattle
9. 25 avril – Swoop, vol inaugural vers Ottawa
10. 1er mai – Air Canada, reprise du vol vers San Francisco
11. 1er mai – Swoop, vol inaugural vers Halifax
12. 5 mai – Swoop, vol inaugural vers Kelowna
13. 1er juin – Air Canada, reprise du vol vers Yellowknife
14. 2 juin – Swoop, reprise du vol vers London
15. 4 juin – United Airlines, reprise du vol vers Denver
16. 9 juin – Swoop, vol inaugural vers Comox
17. 14 juin – Swoop, vol inaugural vers Saskatoon
18. 16 juin – Swoop, vol inaugural vers Regina
19. 16 juin – Swoop, vol inaugural vers Charlottetown
20. 17 juin – Swoop, vol inaugural vers Moncton
21. 23 juin – Air Canada, reprise du vol vers Ottawa
22. 1er juillet – WestJet, reprise du vol vers St. John's
23. 14 juillet – Lynx, vol inaugural vers Toronto
24. 30 octobre – Air Canada, vol inaugural vers Cancun
25. 30 octobre – WestJet, reprise du vol vers Nanaimo
26. 2 novembre – Flair, vol inaugural vers Puerto Vallarta
27. 30 novembre – Flair, vol inaugural vers Tucson
28. 18 décembre – Sunwing, reprise du vol vers le Libéria

28

NOUVELLES DESTINATIONS ET REPRISES DE DESTINATIONS

Vos *récompenses* puisque vous voyagez par YEG

Le programme *récompenses* YEG continue de croître et il compte maintenant 158 000 membres. Nos membres reçoivent des communications mensuelles qui contiennent des renseignements sur les compagnies aériennes, le tourisme, les stationnements et les offres des partenaires ainsi que sur les développements qui ont lieu à l'aéroport. On prévoit faire évoluer le programme en 2023 pour lui donner une nouvelle plateforme et des capacités de partenariat élargies.

Voyager YEG

L'accès par voie aérienne est essentiel pour notre économie. Qu'il s'agisse du tourisme ou du transport de fret essentiel, la région compte sur les Edmonton Airports pour améliorer sa connectivité. Nous remercions nos nombreux partenaires, comme Edmonton Global et Explore Edmonton, qui nous aident à défendre la cause de notre région auprès des compagnies aériennes. Nous remercions nos partenaires touristiques – élément essentiel de notre économie touristique – qui nous aident à faire connaître notre histoire sur la scène internationale, notamment Destination Canada, Travel Alberta, Explore Edmonton, Edmonton Destination Marketing Hotels et Tourism Jasper.

En fin de compte, les compagnies aériennes satisfont à la demande. Nous encourageons tout le monde à utiliser le service aérien de YEG et à réserver des vols sans escale dans la mesure du possible. S'envoler sans escale, c'est contribuer à l'ajout de liaisons sans escale.

Pour consulter la liste complète des destinations actuelles sans escale que propose YEG et pour vous aider à planifier votre voyage, consulter

fr.flyEIA.com/flights/fly-non-stop.

ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE | CAP SPEAR

MONTRÉAL | PONT JACQUES-CARTIER

LA LIGNE VITALE DE LA RÉGION.

Le service de fret de YEG est un moteur important de l'économie de la région et est vital pour les principales industries du Nord de l'Alberta, des Prairies et du Nord du Canada. Qu'il s'agisse de livraisons pour le commerce électronique, de transport d'équipement et de fournitures spécialisés pour le secteur de l'énergie, d'expéditions de produits agroalimentaires ou de bien d'autres choses, YEG est une plaque tournante du fret et de la logistique en plein essor, dont la portée est de plus en plus internationale.

En 2022, YEG a déplacé 52 000 tonnes de fret, ce qui représente une augmentation de 7,2 % par rapport à 2021. Cette année marque également la troisième année de croissance record à YEG, grâce aux principaux transporteurs de fret et fournisseurs logistiques de l'aéroport.

Un nouveau jour pour le fret à YEG

Pour poursuivre cette croissance du fret et de la logistique à l'aéroport et l'améliorer, Edmonton Airports, en partenariat avec le gouvernement du Canada, a annoncé le développement d'un Centre de fret international transformationnel à YEG.

Le gouvernement fédéral investit jusqu'à 100 millions de dollars en vertu du Fonds national des corridors commerciaux. Avec Edmonton Airports, des partenaires du secteur privé et d'autres investissements fédéraux, on consacre plus de 300 millions de dollars à l'expansion de l'infrastructure et des capacités de fret et de logistique de YEG.

YEG convertira environ 2 000 acres de ses plus de 7 000 acres en une nouvelle opération de manutention de fret à l'échelle mondiale. Cet investissement permettra à YEG d'étendre sa distribution multimodale dans la région, au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

La capacité accrue de fret de YEG améliorera le mouvement des trajets commerciaux d'importation et d'exportation et renforcera la chaîne d'approvisionnement du Canada. Le Centre de fret international servira de corridor commercial vital pour le Canada et permettra au pays de se positionner comme leader dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en aidant à tirer parti de la croissance mondiale rapide du commerce électronique et de l'exécution des importations et des exportations.

La centre de fret comprendra de nouvelles connexions de pistes et de voies de circulation pour intégrer de nouvelles aires de manutention du fret avec des activités directes de manutention côté piste ainsi que de vastes installations pour la manutention, l'entreposage, la logistique automatisée du commerce électronique et la distribution.

Ce grand projet de fret et de logistique devrait être l'un des parcs logistiques les plus écologiques d'Amérique du Nord, alimenté par le parc solaire que bâtit Alpin Sun à la Cité de l'aéroport.

La situation stratégique de YEG est l'une des principales raisons de son statut croissant comme plaque tournante internationale du fret et de la logistique, et des investissements réalisés pour accroître sa capacité. Par les voies circumpolaires, YEG est l'un des aéroports canadiens importants le plus proche de nombreuses régions d'Asie.

En se servant de la courbure de la Terre pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, YEG est un endroit idéal pour accéder à l'Europe, au Moyen-Orient et à l'Afrique. L'aéroport est devenu un point d'entrée important en Amérique du Nord et en Amérique latine. La proximité et la connectivité d'Edmonton avec des pays du monde entier constituent un avantage naturel et permettent les possibilités d'accroître les voyages, le commerce et les partenariats stratégiques.

Agrandissement achevé de l'aire de trafic

L'achèvement de l'agrandissement de l'aire de trafic de 47 000 mètres carrés a permis d'augmenter encore davantage la capacité de fret de YEG. La construction s'est terminée à la fin septembre. La zone de fret agrandie équivaut à cinq terrains et demi de football de la LCF et peut accueillir six avions gros-porteurs supplémentaires, comme quatre 747 ou six 767.

Pour faire suite à l'agrandissement, on installera un nouveau système d'oléoprises qui sera relié aux réservoirs de carburant existants. La présence d'un système d'oléoprises sur l'aire de fret éliminera le besoin de camions-citernes pour transporter le carburant vers les aéronefs, ce qui rendra les activités plus sûres, plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement.

Ces développements, qui s'ajoutent aux nombreuses initiatives en cours en matière de durabilité et d'innovation, ont contribué à ce que le centre de fret et de logistique reçoive deux prix en 2022 (voir la section « Récompenses » à la page 36 pour obtenir de plus amples renseignements) :

- le Prix de la durabilité d'entreprise de 2022 de l'International Air Cargo Association TIACA
- le Prix de la durabilité de la GHI Pride of Ground Handling Sustainability Awards

Livraisons par drone

En mai 2022, YEG a commencé à effectuer des livraisons régulières par drone dans l'espace aérien contrôlé. Ces livraisons sont menées par les partenaires logistiques Apple Express et Ziing Final Mile, en collaboration avec Drone Delivery Canada et le Comté de Leduc. Nous sommes le premier aéroport du Canada à intégrer la logistique de drones dans nos activités quotidiennes. L'année dernière, nous avons assuré plus de 300 vols commerciaux entre l'aéroport le comté de Leduc.

Accélérer la durabilité du fret

Pour soutenir les engagements environnementaux de YEG, l'aéroport a été l'un des premiers à adhérer au programme BlueSky de The International Air Cargo Association (TIACA). Le programme BlueSky est un outil que l'industrie du fret aérien peut utiliser pour suivre ses progrès en matière de développement durable, se comparer à ses pairs et accélérer la transformation de l'industrie.

LA CROISSANCE REPREND DE PLUS BELLE.

« Il n’y a rien de mieux que de passer du temps de qualité avec les personnes que l’on aime.

Si beaucoup considèrent le transport aérien comme une nécessité pour les affaires ou les loisirs, je le vois aussi comme un moyen vital pour les diverses communautés d’Edmonton de renouer avec leurs proches. Ces liens sont importants et suscitent de la joie dans nos communautés.

AMARJEET SOHI
Maire de la Ville d’Edmonton

LA CITÉ DE L'AÉROPORT PROSPÈRE

La Cité de l'aéroport animée de YEG est la pierre angulaire de notre stratégie qui vise à assurer une prospérité économique durable et à stimuler les technologies innovantes dans notre région pendant les décennies à venir. Nous nous sommes engagés à innover et faire croître notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport afin d'offrir aux entreprises la possibilité de repousser les limites dans des domaines tels que l'IA, les drones, la reforestation et les sources d'énergie comme le solaire et l'hydrogène.

YEG est l'aéroport d'Amérique du Nord qui a réalisé le plus grand nombre de travaux d'aménagement à l'aéroport, et le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport est l'un des deux seuls projets d'aérotropolis au Canada.

La Cité de l'aéroport a attiré plus de 1,5 milliard de dollars en investissement au cours des neuf dernières années et constitue un carrefour en pleine croissance en matière de transport, de logistique du fret, de production, de durabilité, de progrès technologique, de commerce de détail, d'hôtellerie ainsi que de tourisme. Le campus, qui compte plus de 250 entreprises et organismes, est également un écosystème intégré qui stimule la collaboration et l'innovation tout en favorisant la commercialisation des technologies propres émergentes.

Edmonton Airports s'est engagé à avoir recours à son écosystème et à son rôle de chef de file en matière d'ESG pour devenir un important moteur de la demande en hydrogène comme combustible et pour faire de l'aéroport un nouveau lieu d'essai des nouvelles technologies de l'hydrogène.

À l'occasion de la Convention canadienne sur l'hydrogène de 2022 qui a lieu à Edmonton, nous avons annoncé plusieurs ententes avec plusieurs entreprises multinationales et canadiennes. Ensemble, ces ententes permettront à YEG de se positionner comme important moteur de la demande en hydrogène comme combustible et d'appuyer la croissance du Centre d'hydrogène d'Edmonton.

Les essais et le développement des technologies ont commencé en 2022 et se poursuivront en 2023 et par la suite, en fonction de la portée des travaux et des différents partenaires impliqués.

Ententes sur les technologies de l'hydrogène

INVESTIR DANS LES TECHNOLOGIES DE POINTE

Japan Overseas Infrastructure Investment Corporation for Transport & Urban Development (« JOIN ») et l'Aéroport international d'Edmonton (YEG) ont signé un protocole d'entente (« PE ») dans le but de coopérer pour faire la promotion des investissements qui mèneront à des innovations dans le domaine des technologies avancées, de la fabrication de pointe, du commerce électronique, de la distribution et de la logistique au Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport de YEG et lui permettront de créer le premier Centre d'hydrogène au Canada à offrir des services aux consommateurs.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES VÉHICULES LOURDS

Edmonton Airports s'est associé à Hydra Energy, pionnier du camionnage à l'hydrogène, et à Hercules Logistics, fournisseur de transport albertain, afin de présenter un camion de classe 8 d'Hercules qui a été équipé du système exclusif hydrogène-diesel à combustion mixte d'Hydra pour le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport. L'hydrogène pour les camions convertis viendra directement de la future infrastructure d'avitaillement de YEG, pour ainsi créer un banc d'essai autonome pour l'innovation continue en matière de durabilité.

TESTER DES CARBURANTS DURABLES

Edmonton Airports et SixRing, une filiale de Fluid Energy Group Ltd. de Calgary, ont signé une entente pour utiliser le procédé de SixRing afin de produire l'un des carburants d'aviation les plus propres au monde, pour explorer la possibilité d'une collaboration afin d'assurer l'approvisionnement en hydrogène propre comme intrant clé, et pour travailler ensemble afin de faire adopter la technologie de SixRing dans d'autres aéroports et centres de transport au Canada et dans le monde. Edmonton Airports appuiera SixRing en faisant des présentations auprès de compagnies aériennes et de partenaires de l'industrie.

PREMIER PARC DE VÉHICULES CÔTÉ PISTE À L'HYDROGÈNE-DIESEL EN AMÉRIQUE DU NORD

Edmonton Airports et Hydra Energy, pionnier du camionnage à l'hydrogène, ont annoncé la signature d'un protocole d'entente qui permettra de convertir les parcs de véhicules de poids léger, moyen et lourd et d'autres équipements spécialisés côté piste et dans les zones réglementées de l'aéroport à l'aide

de son système exclusif hydrogène-diesel à combustion mixte. On anticipe que cela permettra de réduire les émissions jusqu'à de 40 % par véhicule sans avoir de répercussions négatives sur la performance, et sans frais pour l'aéroport.

CAMIONS DIESEL À COMBUSTION MIXTE

Edmonton Airports a commencé le « projet hydrogène VEXSL » avec Veteran Express Secure Logistics (VEXSL), spécialiste de la logistique sécurisée basé à Edmonton, qui utilise la solution de modernisation d'Hydra Energy pour convertir les camions diesel en véhicules à combustion mixte avec de l'hydrogène. Il s'agit de la première collaboration de ce type au pays et du premier parc de véhicules commerciaux comprenant un véhicule blindé de classe 1 converti à l'hydrogène.

DES AUTOBUS À HYDROGÈNE SANS ÉMISSIONS À YEG

Edmonton Airports a signé une entente avec Letenda, fabricant québécois qui construit actuellement des autobus entièrement électriques, et avec Mitsui, chef de file mondial japonais dans de multiples secteurs. L'entente prévoit que l'aéroport servira de lieu d'essai pour un nouveau type de transport en commun alimenté exclusivement par de l'hydrogène.

DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES VERTES

Edmonton Airports deviendra un laboratoire vivant pour faire des essais en vertu d'un nouveau partenariat global avec la société internationale basée au Japon Mitsui & Co. (Canada) Ltd. (« Mitsui Canada ») pour le développement et le lancement de technologies liées à l'hydrogène. Le partenariat global est centré sur la décarbonisation des transports grâce à l'essai et au pilotage de nouvelles technologies vertes en se servant du Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport de YEG comme d'un laboratoire vivant et en explorant les possibilités de partenariat relativement au fret et à la logistique, à l'alimentation et à la vente au détail.

INNOVATIONS DANS LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PROPRE

Edmonton Airports et SBI BioEnergy Inc. travailleront ensemble pour faire progresser le développement de carburant d'aviation durable (CAD), de biodiesel et d'hydrogène afin de réduire les émissions de carbone provenant des activités sur place.

VOITURES À L'HYDROGÈNE À YEG

Edmonton Airports prévoit inclure des voitures « zéro émission » à combustible hydrogène dans son parc opérationnel grâce à un partenariat avec Toyota Canada qui contribuera à démontrer et accélérer l'utilisation de l'hydrogène. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement de YEG à décarboniser les transports et à atteindre la carboneutralité.

STATION D'AVITAILLEMENT EN HYDROGÈNE À YEG

Edmonton Airports et First Element Fuel (FEF) ont signé une entente de partenariat stratégique pour développer une infrastructure d'avitaillement en hydrogène à YEG, et ce, au moyen de la technologie exclusive de FEF. YEG sera le point de départ au Canada de l'entreprise californienne qui exploite déjà le plus grand réseau de stations-service à hydrogène au monde – 36 stations dans l'État et un total de 55 stations à ouvrir d'ici la fin de 2023. Les stations sont au service des clients des véhicules électriques à pile à combustible.

Les envolées sans émissions se rapprochent de la réalité

ZeroAvia, chef de file de l'élaboration de solutions à zéro émission pour l'aviation commerciale, collabore avec Edmonton Airports afin d'étudier les possibilités de développer l'infrastructure pour l'hydrogène afin d'assurer des envolées à zéro émission et la décarbonisation des activités d'exploitation au sol.

En vertu de cette entente, nous travaillerons avec ZeroAvia pour développer l'infrastructure pour l'hydrogène à YEG ainsi qu'à l'aéroport Villeneuve. Ce partenariat vise principalement à explorer l'utilisation de l'hydrogène pour la décarbonisation de l'exploitation aérienne et de l'écosystème plus large de l'aéroport.

Pour appuyer cette collaboration, ZeroAvia tirera parti de son expérience du développement et de l'exploitation de son écosystème de ravitaillement en hydrogène des aéroports (HARE). Les partenaires commenceront par utiliser de l'hydrogène gazeux comme carburant tout en explorant une transition vers l'hydrogène liquide – ce qui sera nécessaire pour les aéronefs de plus de 50 places.

ZeroAvia et Edmonton Airports réaliseront tout d'abord un projet pilote visant à avitailler un avion de démonstration et approvisionner d'autres activités à l'aide de l'écosystème d'hydrogène déployé. La prochaine étape consistera à tenter d'établir les premières trajets commerciaux au monde.

Indigenous Box

Un nouveau locataire de YEG est en train de se faire connaître à l'échelle nationale en tirant parti d'une forte demande en matière d'entreprises dirigées par des Autochtones, tout en créant une chaîne d'approvisionnement de produits autochtones en pleine croissance.

Indigenous Box est une société de service d'abonnement à des boîtes et de cadeaux d'entreprise qui a vu le jour dans le sous-sol de la maison de sa fondatrice Mallory Yawnghwe. En un an, l'entreprise a gagné plusieurs milliers de clients et a pris possession en 2022 d'un espace d'entreposage au Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport, pour ainsi pouvoir accéder à des occasions de croissance et d'exportation à travers le Canada et à l'international. Tous les trimestres, l'entreprise offre à ses abonnés des produits autochtones uniques et authentiques et tout au long de l'année, elle offre à des entreprises clientes des commandes personnalisées.

Edmonton Airports s'engage à nouer des partenariats avec des entreprises dirigées par des Autochtones et travaille avec Indigenous Box en la mettant en relation avec des partenaires nationaux dans le domaine du fret et avec les autres entreprises clientes de partout dans le monde qui s'engagent à l'égard de la réconciliation économique et des entreprises autochtones.

Parc solaire de la Cité de l'aéroport

Le Parc solaire de la Cité de l'aéroport a fait des vagues pendant l'année tandis que les travaux préliminaires se sont poursuivis sur le plus grand parc solaire aéroportuaire au monde. Le promoteur Alpin Sun construira un parc solaire de 595 acres à YEG, qui produira suffisamment d'énergie pour alimenter l'équivalent de plus de 27 000 foyers. L'énergie utilisée permettra d'alimenter les activités de YEG et contribuera à l'objectif d'être carboneutre d'ici 2040. On s'attend à ce qu'Alpin Sun commence en 2023 le développement du Parc solaire à YEG.

POUR LES BESOINS. ET LES DÉSIRS.

Avec plus de 60 magasins, restaurants et autres services, les voyageurs de YEG bénéficient d'un large éventail de choix. Ces choix se sont élargis en 2022 grâce à deux ouvertures majeures et une réouverture.

Le Tap & Pour Gastropub a ouvert ses portes dans le salon des départs des États-Unis. Inspiré par les pubs locaux traditionnels et chaleureux du passé, le Tap & Pour Gastropub réimagine et rehausse l'expérience gastronomique de l'aéroport. Regardez le match sur l'un des téléviseurs de 55 pouces tout en savourant une bière locale ou un délicieux cocktail du menu artisanal, ou détendez-vous dans les confortables fauteuils en cuir en attendant votre départ.

Sevens at 49 propose aux voyageurs un nouveau restaurant, un bar et un établissement de jeux de hasard. Il est réservé aux passagers âgés de plus de 18 ans.

Boston Pizza, un classique d'Edmonton, est de retour dans le hall central pour proposer sa grande variété de délicieux menus, dont ses célèbres pizzas gastronomiques confectionnées avec sa pâte fraîche exclusive, ses plats de pâtes alléchants, une grande variété d'entrées, de salades et de mets principaux.

ON A PLANTÉ DE NOMBREUSES GRAINES

« Quand je pars en vacances, j'ai toujours l'impression que tout commence à l'aéroport.

J'aime faire du lèche-vitrines à YEG et j'aime la variété des restaurants et des autres services qu'on y trouve. Je me sens toujours en sécurité et à l'aise à notre aéroport.

GEORGINA DE CORDOVA
Voyageuse à YEG

PENSER COMME UN VOYAGEUR.

Nous pensons beaucoup à nos passagers. Nous pensons à chaque étape du voyage. En fait, le voyage ne commence pas dans l'enceinte de l'aéroport. Il commence généralement à la maison quand on se sert de notre site web ou que l'on suit nos chaînes de médias sociaux.

En 2022, nous avons continué à faire en sorte que l'expérience de voyage par notre aéroport plus facile et plus pratique.

Moins de files d'attente, plus de temps libre

Dans nos efforts pour que YEG soit aussi sécuritaire, sûr et efficace que possible pour les voyageurs, nous avons lancé un nouveau système de file d'attente virtuelle pour la sécurité centrale, du nom de YEG EXPRESS, en partenariat avec Copenhagen Optimization et CLEAR.

Le programme – lancé en coalition avec l'Aéroport international Montréal-Trudeau (YUL), l'Aéroport international de Vancouver (YVR), l'Aéroport international de Calgary (YYC) et l'Aéroport Pearson de Toronto (YYZ) – a attiré plus de 9 000 réservations depuis ses débuts à la fin du moins d'octobre 2022.

Avec YEG EXPRESS, les passagers peuvent réserver un créneau horaire à la sécurité centrale et passer en tête de file. Les rendez-vous peuvent être fixés en ligne à l'avance ou à l'aéroport à l'arrivée. Les passagers peuvent réserver leur place dans la file de la sécurité centrale jusqu'à 72 heures avant leur départ, et ce, jusqu'à 1 heure 15 minutes avant le départ prévu de leur envolée. Les passagers qui voyagent avec n'importe quelle compagnie aérienne auront gratuitement accès à ce programme et pourront être accompagnés de jusqu'à 10 invités pour la même réservation.

Retour des bénévoles

Nous les avons accueillis de nouveau. En milieu d'année, nos ambassadeurs bénévoles de l'aéroport ont recommencé à aider les passagers. Aujourd'hui, 30 bénévoles ont reçu une formation complète et travaillent à différents postes pour aider les passagers dans l'ensemble de l'aéroport.

Au printemps 2023, 20 autres ambassadeurs auront suivi la nouvelle formation, ce qui portera le nombre total de bénévoles à 50.

En ce qui concerne nos bénévoles poilus, nous sommes également ravis que nos bénévoles de zoothérapie soient de retour à l'aérogare. YEG a été le premier aéroport au Canada à offrir de la zoothérapie dans un aéroport. Le programme a été chaleureusement accueilli par l'ensemble de la communauté aéroportuaire.

Nous comptons actuellement sept équipes de la Pet Therapy Society of Northern Alberta qui travaillent selon différents quarts de travail, de cinq à sept jours par semaine.

Conflits mondiaux, soutien local

Les Ukrainiens qui fuient la guerre dans leur pays et cherchent refuge en Alberta ont été chaleureusement accueillis à Edmonton par YEG tandis qu'ils arrivaient à bord de vols spéciaux organisés par des bénévoles. Pour mieux appuyer les Ukrainiens qui arrivaient, YEG a contribué à la mise en place d'un centre d'accueil de la Croix-Rouge.

L'aéroport a également accueilli un vol nolisé de réfugiés afghans qui fuyaient les troubles en Afghanistan.

Respect des langues officielles

Nous reconnaissons les deux langues officielles de notre pays et nous nous efforçons de faire en sorte que l'anglais et le français soient offerts à nos passagers tout au cours de leur passage à YEG.

PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE.

« Nos innovations respectent le fait que nous sommes une communauté mondiale.

Tout ce que nous faisons tient compte des personnes et de la planète. Ça commence à YEG. Nous sommes fiers d'être reconnus comme un aéroport accueillant et durable.

JOAN HERTZ
Présidente du conseil d'administration

ACCESSIBILITÉ POUR TOUT LE MONDE.

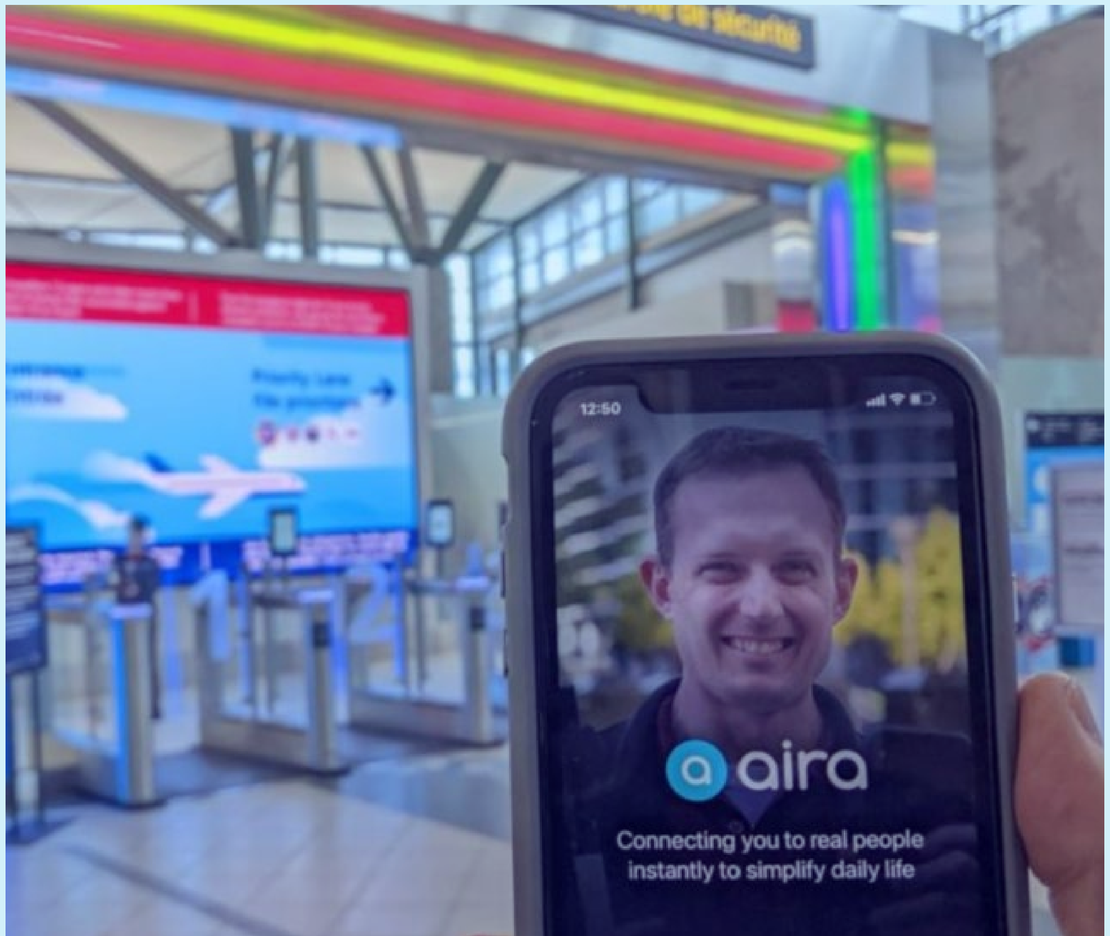

YEG s'efforce de créer un environnement accessible et accueillant pour tout le monde.

Dans le cadre de cet engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, YEG s'est associé au programme Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés), reconnu à l'échelle internationale, qui fournit des articles à l'effigie d'un tournesol que les passagers peuvent porter pour indiquer discrètement aux personnes qui les entourent qu'elles et ils ont besoin de soutien supplémentaire, d'aide ou simplement de plus de temps.

Les handicaps invisibles peuvent prendre de nombreuses formes. Ils peuvent être physiques, mentaux ou neurologiques et comprendre l'autisme, le TDAH, les handicaps cognitifs comme les difficultés d'apprentissage et la démence, les troubles de santé mentale, les difficultés d'élocution et les troubles de l'audition et de la vision. Il peut également s'agir d'affections respiratoires et chroniques comme l'asthme, le diabète, les douleurs chroniques et les troubles du sommeil.

Les passagers de YEG peuvent demander un cordon, un bracelet ou un ruban gratuit et réutilisable aux couleurs du tournesol qu'ils porteront tout au long de leur voyage. Les passagers peuvent se procurer leur article Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés) sur place au comptoir d'information YEG, à l'étage des arrivées.

Pour en apprendre davantage notre approche en matière d'accessibilité, y compris sur le programme Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés), consulter fr.flyEIA.com/accessibility.

Pour offrir une encore plus grande accessibilité à l'aéroport, YEG s'est associé à Aira, un service en ligne qui offre une aide en direct et en temps réel aux personnes qui sont aveugles ou qui ont une faible vision.

En 2022, YEG est devenu membre du réseau d'aéroports Aira et est devenu une installation désignée dans l'application en ligne Aira pour les utilisateurs. Quand un passager qui est aveugle ou a une faible vision arrive à YEG, il peut utiliser l'application pour appeler un agent qui le guidera en direct dans l'aéroport au moyen de la caméra d'un téléphone intelligent. L'agent peut aider à lire l'information destinée aux passagers et aider la personne à naviguer en toute sécurité dans l'aéroport.

L'agent et Aira disposent désormais de renseignements et de cartes détaillées de YEG, y compris la possibilité de déterminer où se trouve un utilisateur à l'intérieur de l'aéroport pour l'aider à le guider.

Les passagers qui se servent du service Aira devront toujours respecter toutes les mesures de sûreté et de sécurité lorsqu'ils se trouveront à YEG, notamment en soumettant leur téléphone intelligent à un contrôle de sécurité. YEG travaillera avec ses locataires et intervenants pour les informer au sujet du service Aira et de son fonctionnement.

YEG compte de nombreuses initiatives pour appuyer l'accessibilité à l'aéroport, notamment le programme Autism Aviators qui aident les passagers qui vivent avec l'autisme, mais aussi leurs parents et leurs proches aidants. L'aéroport offre un programme d'assistance à la demande en bordure de trottoir et, en 2020, a transformé une salle de bain en salle d'aisance pour les animaux de compagnie conçue pour les animaux d'assistance. YEG travaille à la mise en place d'un système de radiomessagerie visuelle pour les passagers ayant des troubles de l'ouïe et des services sont disponibles auprès des compagnies aériennes pour les passagers ayant besoin d'une aide à la mobilité.

Au nombre des autres initiatives en matière d'accessibilité dont on a été témoins en 2022, on trouve :

- YEG a ajouté à son site Web un outil appelé Max Access qui modifie l'affichage du site en fonction des besoins ou du handicap d'une personne.
- YEG a renforcé son engagement à offrir une expérience accessible aux passagers anglophones et francophones. Le site Web de YEG, ses médias sociaux et une grande partie de la signalisation dans l'aérogare sont offerts en français et en anglais.

À l'amorce de 2023, YEG mettra l'accent sur la création d'un espace accessible et sans obstacles pour tous les visiteurs de l'aéroport.

TOUJOURS TOURNÉ VERS L'AVENIR.

KLM Royal Dutch Airlines a choisi YEG comme aéroport hôte d'un vol long-courrier unique pour faire avancer les initiatives de durabilité dans l'industrie de l'aviation.

Défi de vol durable

Au début mai, le vol 675 de KLM a fait la liaison sans escale entre Amsterdam et YEG, mais il ne s'agissait pas d'une envolée régulière : il s'agissait de la participation de KLM dans la catégorie long-courrier du défi de vol durable présenté par SkyTeam. La compétition regroupait 16 compagnies aériennes membres qui se font concurrence pour organiser le vol le plus durable possible. Cette compétition amicale avait pour but de faire part des pratiques exemplaires et d'aider le secteur à se concentrer sur la crise climatique mondiale et le rôle que joue l'aviation.

Ce vol a notamment été le premier vol long-courrier à utiliser 39 % de carburant aviation durable (CAD), soit la plus grande quantité utilisée à bord d'un vol. Ce voyage a été rendu possible grâce à l'incroyable travail de nos équipes internes et de nos nombreux partenaires régionaux, y compris des activités innovantes comme :

- Permettre l'itinéraire de vol le plus efficace en collaboration avec Nav Canada.
- Louer et tester le matériel électrique de service au sol pour le traitement du vol.
- Aider à l'acquisition de films plastiques biodégradables pour les palettes de fret.
- Coordonner un événement certifié « carboneutre » avec un menu végétarien et des cadeaux d'arbres virtuels offerts par Wild + Pine.

Au total, plus de 50 mesures existantes et nouvelles ont été prises à bord des deux vols, qui ont impliqué toutes les divisions de KLM ainsi que des partenaires comme YEG, Amsterdam Airport Schiphol, Air Traffic Control the Netherlands (LVNL) et General Electric.

KLM a choisi YEG comme destination parmi ses nombreuses destinations mondiales en raison de l'engagement de l'aéroport en matière de pratiques environnementales et de ses nombreuses initiatives dans ce domaine, comme sa centrale de cogénération, l'engagement en faveur du développement de l'hydrogène, la signature de The Climate Pledge et le Parc solaire de la Cité de l'aéroport qui verra bientôt le jour en plus d'autres initiatives de partenaires locaux.

À l'occasion de la célébration pour ce vol, KLM et Edmonton Airports ont signé un protocole d'entente (PE) de durabilité afin de poursuivre leur collaboration dans le domaine de la durabilité dans le secteur de l'aviation.

Décarbonisation du dégivrage

Edmonton Airports et son partenaire Aero Mag ont célébré l'essai réussi d'un nouveau véhicule qui aidera à réduire les émissions de carbone et à assurer la sécurité des avions par temps froid.

À l'hiver 2021-2022, YEG est devenu le deuxième aéroport au Canada à mettre à l'essai un nouveau véhicule de dégivrage entièrement électrique. Il s'agit du premier véhicule de ce type pour l'entreprise canadienne, qui a normalement recours à des camions à moteur diesel pour le dégivrage. La version bêta électrique est arrivée à Edmonton au début de l'année 2022 et a été déployée dans de multiples conditions météorologiques afin de la tester sur le terrain en vue d'activités et d'une production ultérieures.

Le dégivrage est une étape importante des activités de sécurité dans tout aéroport par temps froid, et YEG, en tant que grand aéroport du Nord, est un chef de file en matière d'activités d'exploitation hivernales. Le dégivrage est le processus par lequel des véhicules pulvérisent les avions avant le décollage pendant les périodes hivernales, lorsque du givre ou de la glace peut s'accumuler sur les ailes ou d'autres parties vitales de l'avion. La glace peut constituer un problème de sécurité majeur, car elle peut nuire au fonctionnement des composants mécaniques d'un avion.

Renouvellement des actifs à l'aérogare

Dans l'ensemble de l'aérogare, nos équipes travaillent au renouvellement des technologies et des actifs opérationnels.

Ces efforts nous permettent d'utiliser de manière plus efficace l'aérogare et d'aider les clients à se déplacer avec plus de facilité et de confort dans l'aéroport. Par exemple, nous avons travaillé avec les aéroports de tout le Canada au cours des deux dernières années pour harmoniser le système d'enregistrement, afin d'aider les passagers à passer efficacement le processus d'enregistrement et de réduire les coûts.

LE MONDE À NOTRE PORTÉE.

Priority Valet a rouvert ses portes avant la période de pointe des Fêtes de fin d'année pour offrir des services voiturier et de conciergerie aux passagers de YEG. Les passagers peuvent réserver en ligne ou se rendre sur place pour profiter du service situé à l'étage des départs, entre les portes 27 et 28. Des services de vestiaire et d'emballage des bagages sont également offerts par Priority Valet.

Qu'il s'agisse du service voiturier de première classe Priority Valet ou du stationnement en surface abordable de JetSet Parking, YEG dispose d'une place de stationnement pour chaque besoin. Explorez nos options de stationnement et faites votre réservation sur fr.flyEIA.com/parking.

SERVICE VOITURIER ET DE CONCIERGE PRIORITY VALET

Que vous soyez grand voyageur ou en retard pour un vol, Priority Valet vous offre un service de première classe et un accès rapide à l'aérogare et à votre porte d'embarquement.

STATIONNEMENT PRATIQUE EASY PARKADE

Situé juste en face de l'aérogare, Easy Parkade propose un stationnement couvert, à quelques pas seulement de l'aérogare.

STATIONNEMENT À PRIX RÉDUIT VALUE PARK

Le stationnement Value Park est situé à l'est du stationnement étagé et propose des places de stationnement à long terme abordable, et ce, à proximité de l'aéroport.

JETSET

L'entreprise jetSet Parking est fièrement détenue et exploitée localement, pour ainsi soutenir le développement économique et la création d'emplois à domicile. Elle propose du stationnement pratique et bon marché à l'aéroport pour satisfaire au budget de chaque voyageur. Elle offre un service de navette gratuit entre l'aérogare et le stationnement, à toute heure du jour et de la nuit. Réservez votre stationnement en ligne avant votre départ et économisez encore plus!

Peu importe où vous vous stationnez à YEG, nous rechargerons votre batterie, ajouterons de l'air à vos pneus, vous aiderons à retrouver votre voiture ou vous sortirons de la neige gratuitement si vous en avez besoin, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Communiquez à tout moment avec YEG Park Assist, au 780 890 8983.

Autobus et navettes en abondance

Que vous voyagiez dans la région ou entre l'aéroport et la ville, ou que vous souhaitiez découvrir les nombreuses attractions à l'aéroport YEG, nous avons de nombreuses options de transport terrestre à vous proposer.

Il s'agit notamment de transports gratuits à l'aéroport, de taxis et de limousines à la demande, de locations de voitures, de l'autobus 747 du réseau d'Edmonton Transit entre YEG et le centre de transport Century Park, de navettes d'hôtel, d'Ebus, du service de transport en commun de Leduc et de SunDog Tours.

Consultez fr.flyEIA.com/parking-transportation/buses-shuttles pour choisir l'option qui convient le mieux à votre destination.

UN FACTEUR DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.

L'aéroport Villeneuve (ZVL) est le principal aéroport d'aviation générale de la région et l'aéroport de délestage désigné pour YEG. En 2022, l'intérêt renouvelé des partenaires régionaux envers l'aéroport Villeneuve a abouti un protocole d'entente (PE) entre Edmonton Airports et le Comté de Sturgeon pour cofonder le Villeneuve Landing Network (VLN).

Avec 25 entreprises sur place et des possibilités de croissance, l'aéroport est un atout important pour le développement économique et la diversification de la région. Comme un des membres fondateurs du VLN, nous travaillerons avec le Comté et les partenaires régionaux pour continuer à stimuler le développement dans la région et sa capacité à servir le Nord de l'Alberta et le Nord du Canada.

Les principaux secteurs d'activité de l'aéroport sont les suivants :

- Formation en vol
- Aviation générale
- Aviation générale pour les petits aéronefs à voilure fixe ou tournante à des fins privées, professionnelles ou commerciales
- Espace de rechange pour les activités d'ambulance aérienne
- Large gamme de services pour les activités privées et commerciales tant pour les aéronefs à voilure fixe ou tournante
- Maintenance compatible des aéronefs

Objectifs de ZVL

En collaboration avec nos partenaires régionaux, nous visons à :

- améliorer la durabilité financière.
- faire croître la circulation de l'aviation générale.
- développer la formation en vol.
- augmenter les revenus non aéronautiques.

En 2023, les priorités en matière d'entretien sont la réfection de la chaussée de la piste 08/26, l'entretien des infrastructures sanitaires et des eaux pluviales ainsi que la poursuite des travaux d'ingénierie pour l'agrandissement du réservoir d'eau.

Une autre priorité clé pour 2023 consistera à attirer de nouveaux investissements pour les académies de pilotage.

C'est à l'aéroport Villeneuve que l'on présente le Spectacle aérien international d'Edmonton. Le spectacle aérien est un événement sans but lucratif qui sensibilise à l'égard de l'industrie de l'aviation et qui célèbre l'histoire de l'aviation à Edmonton et dans le Nord de l'Alberta.

L'événement attire chaque année des milliers de personnes à Villeneuve et continue de servir d'attraction pour les investissements et le tourisme dans l'ensemble de l'Alberta.

Edmonton Airports prévoit de continuer à travailler avec le propriétaire et les organisateurs de l'événement pour appuyer le spectacle aérien international de l'Alberta de 2023 et son succès à long terme.

AGIR EN FONCTION DE CE QUI COMPTE.

« Naheyawin a eu l'honneur d'accompagner YEG dans sa démarche de réconciliation.

Tandis que le monde était en proie à l'incertitude et à la déconnexion, les membres de l'équipe de YEG ont conservé ce qui était le plus important pour eux : leurs relations et l'espace qu'ils créent pour toutes les communautés qu'ils servent.

HUNTER CARDINAL
Partenaire communautaire de YEG

TOUT LE MONDE GAGNE.

Nos gens sont le moteur de tout ce que nous faisons à Edmonton Airports. Leur esprit d'innovation et leur travail d'équipe tout au long de ces trois dernières années nous ont permis de nous positionner pour les succès de 2022 et de continuer à faire progresser nos aéroports pendant les années à venir.

Nous rendons hommage à nos employés et à ce qu'ils sont, car ils viennent d'horizons et de points de vue très divers. Cela nous rend plus forts et mieux à même de planifier ce que nos aéroports peuvent effectuer de manière réaliste à court terme et d'avoir une vision à plus long terme de ce que YEG et ZVL peuvent devenir à l'avenir.

Si nous voulons être un *aéroport pour tout le monde*, nous devons le refléter au sein de notre propre organisme. La diversité, l'équité et l'inclusion sont au premier plan de la manière dont nous recrutons et conservons nos employés. Cela fait également partie de nos activités quotidiennes. Nous discutons des questions liées à la DÉI et célébrons la diversité de nos employés à l'occasion de réunions d'équipe, de forums de leadership et de séances d'information pour le personnel.

Nous soulignons une grande variété de fêtes que célèbrent nos employés et nous nous efforçons de mieux nous connaître les uns les autres et d'apprendre à connaître la diversité de nos origines.

Salon de l'emploi

La communauté aéroportuaire de YEG est toujours à la recherche des meilleurs talents pour servir les voyageurs. En 2022, nous avons organisé trois salons de l'emploi. Le 18 mars, l'accent a été mis sur les locataires de fret, et en juin et en octobre, les salons de l'emploi ont été ouverts à tous les locataires de l'aéroport. Plus de 256 personnes sont venues de la communauté pour participer aux salons de l'emploi et peut-être devenir une nouvelle membre de la communauté YEG en pleine croissance.

ENSEMBLE.

Nous reconnaissons que nous sommes plus forts ensemble et quand nous valorisons la diversité de notre région et de notre pays. Nous comprenons également que notre communauté s'attend à ce que nous contribuions au développement social, que nous favorisions la diversité, l'équité et l'inclusion, et que nos décisions et nos gestes reflètent les principes ESG que nous avons définis.

Agir pour la réconciliation des peuples autochtones

Conformément à sa volonté d'accueillir une communauté diversifiée et d'être un aéroport pour tout le monde, Edmonton Airports a donné la priorité à son engagement en faveur de la réconciliation économique et à son rôle de partenaire de confiance. Au cours des dernières années, nous avons développé et renforcé nos relations avec les nations et les organismes autochtones de notre région et d'ailleurs. Nous cherchons à apprendre d'eux et à collaborer pour stimuler les occasions de développement économique et social pour les peuples autochtones et tous les peuples.

Dans cet esprit, YEG a accueilli une première pour les aéroports du Canada : une expérience autochtone immersive et une zone de vente au détail ouverte toute l'année. Le Centre d'interprétation et de vente au détail autochtone de YEG se veut une façon pour l'aéroport de démontrer son engagement envers la réconciliation culturelle et économique et qu'il est un *aéroport pour tout le monde*. Le Centre est situé à côté de la porte 64, dans le salon des départs internationaux/nationaux et est ouvert aux passagers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'espace a été conçu et créé de façon authentique et réfléchie, sous la direction d'un cercle d'aînés et de gardiens du savoir, avec des représentants des traités Six et Huit, de la Nation métisse de l'Alberta, du Métis Settlements General Council, de la Nation dénée, de la Inuvialuit Regional Corporation et des communautés inuites d'Edmonton. Reimagine Architects, dont l'architecte métisse Tiffany Shaw, a travaillé aux côtés de YEG, du Cercle et d'une longue liste de personnes contributrices pour créer un lieu de rassemblement plein de sens et de possibilités.

L'initiative a été rendue possible en partie grâce à un investissement fédéral de 400 000 $ par le biais du Fonds pour les expériences canadiennes, qui est administré en Alberta par PrairiesCan.

Le volet vente au détail du Centre offre aux passagers du monde entier la possibilité d'acheter des produits authentiques fabriqués par des Autochtones de l'Alberta et du Nord, dans une variété de tailles et de prix. En travaillant en collaboration avec un partenaire de l'aéroport, Indigenous Box, on a créé un programme de vente au détail à code QR qui permet aux passagers de voir une variété de produits traditionnels et contemporains fabriqués par des Autochtones, de se renseigner sur l'artiste et de balayer le code QR pour acheter instantanément le produit et le faire expédier à leur domicile ou à une personne chère. Pour appuyer les valeurs de ce projet, tous les revenus générés par la zone commerciale reviendront directement aux artisans.

Renforcer le tourisme autochtone

En décembre, Edmonton Airports a conclu un partenariat officiel avec Indigenous Tourism Alberta (ITA) par la signature d'un protocole d'entente (PE) lors du rassemblement d'Indigenous Tourism Alberta au River Cree Resort and Casino, organisé par la Nation crie d'Enoch sur le territoire visé par le Traité numéro six.

Les liens que nous entretenons avec notre région, ses gens et son histoire sont très importants pour notre aéroport, qui est celui de tout le monde, et pour la création de relations significatives avec nos partenaires autochtones. Ce protocole d'entente viendra renforcer notre engagement à travailler ensemble pour faire connaître les récits, les traditions et la vérité autochtones dans notre région et ailleurs. Notre travail avec l'ITA appuie notre engagement à l'égard de la réconciliation économique et de toute l'industrie du tourisme.

Par l'intermédiaire du protocole d'entente, Edmonton Airports et l'ITA ont convenu des objectifs communs suivants : développer l'économie des visites, appuyer la vitalité économique et culturelle des communautés autochtones et favoriser la réconciliation par la création et le marketing d'expériences touristiques autochtones en Alberta. Il mettra l'accent sur les partenariats et la réconciliation, les liens entre les deux organismes et les entreprises associées et la sensibilisation aux occasions offertes par le tourisme autochtone.

Investir dans la communauté

Edmonton Airports est un fervent partisan de notre communauté et de notre région. Nous avons commandité 74 événements et activités dans la région. Nous sommes fiers de nous associer à divers organismes et communautés, à des compagnies aériennes, à des fournisseurs de services de sécurité, à des entreprises du secteur de l'aviation et à des partenaires de l'industrie pour appuyer l'excellent travail qui se fait dans la région métropolitaine d'Edmonton.

En 2022, nous avons appuyé plusieurs événements majeurs, notamment le PTO Canada Open (triathlon), l'Edmonton Heritage Festival et l'Edmonton Folk Festival.

Avant la pandémie, le programme d'investissement communautaire d'Edmonton Aiports appuyait tous les ans près de 100 organismes caritatifs. Nous donnons des dizaines de milliers de dollars en dons pour appuyer de nombreuses causes importantes et des centaines de milliers de dollars en investissements dans des petites entreprises et en contributions en nature à des événements communautaires.

Notre impact sur la communauté restera au cœur de notre processus décisionnel et de nos objectifs ESG. Nous avons hâte d'appuyer d'autres événements en 2023, lorsque le monde reviendra à la normale.

Classique de golf de bienfaisance YEG

Nous remercions nos commanditaires et employés qui travaillent pour appuyer la Classique de golf de bienfaisance YEG qui a eu lieu en septembre au parcours RedTail Landing. Ensemble, nous avons recueilli un total de 101 329 $ pour nos organismes de bienfaisance, soit la Leduc & District Food Bank Association et YESS. Nous sommes fiers de notre équipe et de nos partenaires qui ont organisé cet événement pour redonner à notre communauté.

S'associer pour une prospérité partagée

L'Université MacEwan et Edmonton Airports ont signé une nouvelle entente de collaboration afin de créer de nouvelles occasions qui profiteront aux étudiants de MacEwan. L'entente contribuera également à la croissance économique de la région tout en renforçant le secteur de l'aviation.

Le protocole d'entente entre les deux organismes établira un cadre qui leur permettra de trouver de nouveaux moyens d'appuyer la croissance des deux organismes. Cela se fera en créant des possibilités d'apprentissage et de stage pour les étudiants, en offrant des possibilités de recherche aux membres du corps enseignant et en explorant des moyens créatifs de créer de nouveaux emplois grâce à l'innovation.

L'entente MacEwan-Edmonton Airports solidifiera les liens entre les deux chefs de file communautaires.

Formation pratique dans le domaine de l'alimentation et des boissons

Un partenariat entre NAIT, SSP, YEG et le gouvernement provincial a permis de mettre au point un programme de certificat en restauration et hôtellerie. YEG offre aux étudiants des occasions d'acquérir une expérience professionnelle comme employés rémunérés dans un environnement aéroportuaire tout en suivant des cours postsecondaires spécifiques. Le programme pilote a commencé en janvier 2023. Les étudiants autochtones peuvent bénéficier d'une bourse provinciale qui couvre jusqu'à 75 % de leur salaire lorsqu'ils travaillent pendant le trimestre.

Une visite spéciale

Le 25 juillet 2022, nous avons accueilli le pape François à l'Aéroport international d'Edmonton avec une cérémonie « tapis rouge » à son arrivée depuis la Cité du Vatican, pour sa tournée « Marcher ensemble » à l'occasion de sa visite au Canada.

Récompenses

Nos employés et la communauté aéroportuaire sont reconnus internationalement comme des chefs de file de l'innovation dans le domaine de l'aviation.

À la fin de 2022, le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport de YEG a reçu deux prix internationaux en reconnaissance de son leadership en matière d'initiatives environnementales et de transformation des activités de fret aérien et de manutention au sol. Il s'agit des prix suivants :

- Prix de la durabilité des entreprises décerné par la The International Air Cargo Association (TIACA) – ce prix récompense les entreprises exceptionnelles et les initiatives du secteur visant faire en sorte que le fret aérien soit plus durable.
- Prix de la durabilité du Ground Handling International Magazine – ce prix récompense les opérateurs du secteur de l'aviation qui ont fait de la durabilité, non plus une activité de type « boîte à cocher », mais un véritable principe commercial, mettant fin à l'idée fausse selon laquelle l'aviation est un grand pollueur.

YEG est le premier aéroport d'Amérique du Nord à être accrédité en vertu du programme « Airports Council International – ACI World Public Health & Safety Readiness Accredited ». Edmonton Airports accorde toujours la priorité à la sûreté et à la sécurité. Ce programme nous guide de manière proactive quand il s'agit de protéger toutes les personnes qui travaillent à notre aéroport ou y transitent.

YEG a également obtenu la certification en vertu du programme Airport Carbon Accreditation (ACA) de l'ACI. Edmonton Airports s'est engagé à atténuer les changements climatiques. Nous faisons partie du programme international Airport Carbon Accreditation et avons reçu deux fois la certification de niveau 1. Nous sommes l'un des 151 aéroports certifiés dans le monde pour la cartographie et l'étude de notre empreinte carbone, la détermination des sources d'émissions à l'intérieur de notre périmètre opérationnel et le calcul des émissions annuelles de carbone.

ESG

DES ACTIONS ENVISAGÉES.

ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

Notre communauté compte sur Edmonton Airports pour gérer de manière durable et responsable ses actifs. Les principes et les pratiques ESG nous aident à prendre des décisions et sont étroitement liés à notre mandat, qui est de générer une prospérité économique pour la région.

Nous comprenons également que nous fonctionnons dans un contexte mondial. Nos décisions doivent tenir compte de nos concitoyens et de la planète.

Edmonton Airports a été le premier aéroport au monde à signer The Climate Pledge et à s'engager à devenir carboneutre d'ici 2040. L'intégration d'initiatives en faveur de la durabilité est inhérente à nos activités. Qu'il s'agisse de remplacer toutes nos ampoules par des ampoules LED, de construire des aérogares certifiées LEED, de soutenir un parc solaire qui produira annuellement 200 000 MWh d'électricité et compensera 106 000 tonnes de CO_2, de construire une installation de cogénération qui produit de la chaleur comme sous-produit et réduit les émissions annuelles de carbone de 8 000 tonnes ou encore de s'associer à certaines des meilleures entreprises mondiales de technologie des carburants propres, YEG est à la pointe de la technologie, de l'innovation et de la responsabilité sociale.

Tout au long de ce rapport annuel, nous discutons de nos activités, de leur relation avec nos objectifs ESG et, dans le cas du développement et de l'utilisation d'énergies propres, de la manière dont elles influencent la durabilité de YEG et de notre planète, y compris les initiatives suivantes que nous mettons en œuvre :

Vers la carboneutralités d'ici 2040

Le Climate Pledge est une initiative mondiale que nous avons signée le 21 avril 2021. Nous atteindrons l'objectif fixé de carboneutralité d'ici 2040 en combinant les gestes directs de notre programme global de gestion de l'énergie et les compensations potentielles liées à notre consommation d'électricité. Environ 70 % de nos émissions sont connexes à la consommation d'électricité.

Au nombre de nos gestes qui visent à réduire les émissions, on trouve :

- Nous hébergerons bientôt le Parc solaire de la Cité de l'aéroport, le plus grand parc solaire au monde construit à un aéroport et dont la taille équivaut à plus de 300 terrains de football.
- Nous avons construit une centrale électrique de cogénération au gaz naturel de 12 millions de dollars sur place. Elle permettra de réduire de 20 % l'empreinte carbone de notre aérogare principale et de 20 % l'ensemble de nos émissions liées à l'électricité.
- Nous avons remplacé plus de 18 000 luminaires par des unités DÉL à haut rendement énergétique.
- Nous appuyons l'essai de nouvel équipement et de nouvelles technologies aéronautiques qui consomment moins de carburant et produisent moins d'émissions.
- Nous commanditons et appuyons le développement de biocarburants pour les aéronefs, la recherche étant effectuée à l'Université de l'Alberta. Cet accord n'aura pas d'impact direct sur les passagers. Il n'y aura pas d'augmentation obligatoire des frais

À l'avenir, on offrira des options volontaires aux passagers pour leur donner des moyens de compenser directement ou aider à réduire les émissions liées à leurs envolées et activités.

Par exemple, en partenariat avec Wild + Pine Sustainability (lien en anglais), nous nous sommes engagés à acheter 50 000 arbres pour des initiatives qui contribuent à améliorer notre environnement. Les jeunes plants cultivés sont déployés dans le StoneWoods Forest Carbon Project de Wild + Pine, qui consiste en des sites agrégés situés dans la région métropolitaine d'Edmonton.

Quand les clients stationnent leur voiture auprès de Value Park, d'Easy Parkade, de Priority Valet ou de jetSet Parking, ils peuvent choisir d'ajouter un arbre à leur réservation. Pour chaque arbre acheté à Value Park, YEG versera une contribution équivalente, jusqu'à concurrence de 25 000 arbres.

L'utilisation des transports en commun pour se rendre à YEG est une autre mesure que les passagers peuvent déjà prendre, et nous avons déjà réservé un terrain pour une future connexion LRT.

Dans l'aérogare, nous avons réduit notre taux d'intensité énergétique de 50 % au cours des 20 dernières années. Nous disposons d'un programme de gestion du carbone et de l'énergie et nous cherchons sans cesse à l'améliorer.

Dans un pays aussi vaste que le Canada, le transport aérien est une nécessité, pas un luxe. C'est particulièrement vrai pour la région métropolitaine d'Edmonton, qui est une porte d'entrée majeure dans le Nord, isolé des autres grands centres du Canada. YEG est également un point de connexion majeur entre les communautés nordiques et le reste du monde.

En fin de compte, nous vivons dans un climat nordique et devons chauffer nos bâtiments pendant une grande partie de l'année. L'un de nos objectifs consiste à trouver le moyen le plus efficace d'y parvenir.

Centre de l'hydrogène

Edmonton Airports s'est positionné comme acteur majeur de la recherche, du développement et de la commercialisation de l'hydrogène, au même titre que la région métropolitaine d'Edmonton. En 2022, Edmonton Airports a signé 11 ententes avec des entreprises et des organismes internationaux et canadiens pour faire de la recherche sur l'hydrogène et le tester comme source de carburant renouvelable. Mais pourquoi?

Le Canada a la chance de disposer, dans le bouclier canadien, de formations géologiques où l'hydrogène peut être stocké de manière sûre et rentable. Les industries canadiennes qui ont le potentiel d'utiliser l'hydrogène pourraient, en attendant que le transport soit davantage développé, bénéficier de centres d'hydrogène qui permettent l'utilisation généralisée de l'hydrogène dans une zone géographique condensée. Le Centre de l'hydrogène de YEG en est un excellent exemple.

Le Canada est déjà l'un des dix premiers producteurs mondiaux d'hydrogène et, grâce à de nombreuses années de recherche et de développement, un chef de file dans les technologies innovantes de l'hydrogène et des piles à combustible. En outre, le Canada est l'un des producteurs d'hydrogène à faible teneur en carbone ou à teneur nulle en carbone dont le coût est le plus bas au monde.

Nous occupons une position stratégique qui nous permet de jouer un rôle de premier plan dans la transition vers une économie de l'hydrogène carboneutre. L'Alberta peut produire de l'hydrogène à un coût de gros inférieur de moitié à celui du diesel et dispose des plus importantes ressources de captage de carbone du pays.

La région métropolitaine d'Edmonton est nommée comme centre principal de recherche et d'innovation en intelligence artificielle (IA) dans la Stratégie pancanadienne en matière d'IA. La région abrite aussi la plus importante zone industrielle énergétique au Canada et produit plus de 60 % de l'hydrogène canadien. L'accent est mis sur la décarbonisation.

Nous savons que nous ne pouvons pas réaliser ces changements durables de manière isolée; il faudra que l'ensemble de la communauté

Notre approche donne la priorité aux personnes – qui qu'elles soient, d'où qu'elles viennent et quelle que soit la manière dont elles s'identifient.

travaille ensemble pour réaliser des progrès significatifs en matière de réduction des émissions à l'aéroport. Nous avons hâte à ces discussions.

Initiatives en matière de durabilité

Outre les nombreuses initiatives de durabilité en cours à YEG, nous avons contribué à sensibiliser au commerce illégal d'espèces sauvages à l'occasion d'un webinaire inédit organisé avec Air Canada et l'Association canadienne des transitaires internationaux (ACTI).

Comme premier aéroport au monde à poursuivre la mise en place de solides programmes d'évaluation environnementale, Edmonton Airports a adhéré au programme de certification d'évaluation environnementale de (IEnvA) de l'IATA. Le programme IEnvA a été élaboré pour évaluer de manière indépendante l'engagement des acteurs de l'aviation, comme les compagnies aériennes, les aéroports, les installations de manutention du fret, les transitaires et les agents de piste, à améliorer en permanence leur performance en matière d'environnement et durabilité.

Refléter la diversité de notre communauté

Tout en cherchant à innover et à attirer de nouvelles solutions, nous sommes conscients que nos activités sont centrées sur les personnes. Nous aidons les gens à se rendre là où ils veulent aller et nous les aidons à se procurer les marchandises dont ils ont besoin dans le monde entier. Notre approche donne la priorité aux personnes – qui qu'elles soient, d'où qu'elles viennent et quelle que soit la manière dont elles s'identifient.

C'est pourquoi nous travaillons tous les jours pour créer un *aéroport pour tout le monde*, où chaque personne se sent en sécurité et bienvenue. Nous travaillons en partenariat avec des organisations de notre région et du monde entier pour faire de YEG un lieu accessible et accueillant.

Nous gardons également à l'esprit notre communauté et les groupes diversifiés quand nous prenons des décisions. Nous travaillons avec les femmes de l'aviation pour favoriser les carrières dans l'aviation pour les femmes et les groupes autochtones, et nous participons activement avec les nations et les groupes autochtones de notre région pour garantir un engagement en faveur de la réconciliation, instaurer la confiance et créer un aéroport à l'image de notre région.

Tous les jours, nous accueillons des milliers de visiteurs à YEG. Toutes les personnes qui se rendent à l'aéroport, que ce soit pour affaires ou pour le plaisir, sont importantes et doivent se sentir chez elles. C'est pourquoi notre engagement en matière de DÉI est motivé par un objectif simple et important : créer un *aéroport pour tout le monde*. Nous sommes fiers de considérer la diversité comme une force et nous comprenons que de créer un espace inclusif est à la fois un privilège et une responsabilité fondamentale.

Gouvernance – veiller à ce que nous respections nos valeurs

Le conseil d'administration et la direction d'Edmonton Airports s'engagent à mettre en place des pratiques, des contrôles et des procédures de pointe en matière de surveillance.

Tout ce que nous faisons est guidé par nos valeurs et notre engagement à faire une différence positive pour nos employés, nos passagers, nos partenaires et la communauté.

Le conseil d'administration s'engage à refléter la diversité de notre communauté. Le défi 50-30 est une initiative du gouvernement du Canada, d'entreprises canadiennes et d'organismes de défense de la diversité. Le défi demande aux participants d'atteindre deux objectifs :

1. La parité hommes-femmes (50 % de femmes et/ou de personnes non binaires) au sein des conseils d'administration canadiens et/ou de la haute direction et

2. Une représentation significative (30 %) de membres d'autres groupes qui méritent d'être traités avec équité au sein des conseils d'administration et/ou de la haute direction des entreprises canadiennes.

Le conseil d'administration compte 30 % de représentants de groupes sous-représentés issus de cultures et d'horizons divers, y compris une représentation autochtone, d'autres minorités culturelles et des personnes ayant un handicap. Aussi, comme 6 des 13 membres du conseil d'administration sont des femmes, le conseil est très proche de la parité (50 %) hommes-femmes. Nous y sommes parvenus en attirant des administrateurs hautement qualifiés et diversifiés.

En ce qui concerne la planification à l'échelle de l'aéroport, nous avons lancé en 2022 le processus de définition du plan directeur de YEG pour 2048.

Le plan directeur de YEG, que nous mettons à jour tous les dix ans, oriente le développement des installations et des services aéroportuaires sur une période de 25 ans. Il s'agit d'un plan directeur adaptable qui indique comment et où nous étendons et développons nos services tout en tenant compte de l'évolution des conditions économiques, sociales, environnementales et réglementaires du moment.

Tout au long du processus d'élaboration du plan directeur, nous cherchons à obtenir de renseignements de la part de nos parties prenantes et du public afin de les intégrer dans notre vision à long terme et nos efforts de planification.

En 2022, nous avons :

- relancé les discussions avec les parties prenantes du plan directeur et les populations autochtones.
- obtenu la réaction du public au moyen d'un sondage.
- recommencé à évaluer le site.
- commencé la rédaction du document du plan directeur.

En 2023, nous :

- procéderons à un examen final avec les parties prenantes.
- rédigerons et finaliserons le document.
- soumettrons le document du plan directeur de YEG pour 2048 et les documents justificatifs à Transports Canada.

Nous remercions les parties prenantes régionales, provinciales, nationales et internationales de l'aéroport qui nous ont fait part de leurs commentaires et de leur avis sur le développement de YEG.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (le « CA ») de l'organisme Edmonton Airports se compose d'au plus quinze (15) postes d'administrateurs, dont seulement treize (13) étaient pourvus au 31 décembre 2022. La Ville d'Edmonton nomme six (6) administrateurs, le gouvernement du Canada nomme deux (2) administrateurs (un poste était vacant pendant tout 2022), tandis que le Comté de Leduc, la Ville de Leduc, le Comté de Parkland, le Comté de Strathcona et le Comté de Sturgeon nomment chacun un (1) administrateur. Le CA peut nommer deux (2) administrateurs non désignés afin de combler les lacunes en matière de compétences, d'expérience ou d'antécédents dans le but de conserver un ensemble de compétences au sein du conseil d'administration; un de ces deux postes était pourvu au 31 décembre 2022. Pour le moment, les compétences, l'expérience et les antécédents souhaités sont représentés au sein du conseil d'administration.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA assure la responsabilité de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports. En s'acquittant de ces responsabilités, le CA veille au maintien et à l'amélioration continue de niveaux élevés de gouvernance.

Au nombre de ses fonctions de gouvernance clés, le CA adopte un code d'éthique et surveille la conformité à ce dernier, examine le plan stratégique, le plan d'affaires annuel et le rapport sur la durabilité d'Edmonton Airports, définit et surveille les principes organisationnels concernant les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de l'organisme, planifie la relève du chef de la direction et s'assure que la haute direction a déterminé les principaux risques de l'entreprise et a mis en œuvre des systèmes appropriés pour gérer ces risques.

En ce qui a trait aux deux (2) postes nommés par le gouvernement fédéral, les deux postes font l'objet de la sélection et de la confirmation d'un administrateur remplaçant au moyen du processus mis en place par le gouvernement du Canada pour toutes les occasions de nomination et de renouvellement de mandat de représentation du gouvernement fédéral à un conseil d'administration. Tout au long de l'année 2022, un (1) poste est resté vacant tandis que le second est devenu vacant à compter du 31 décembre 2022, à la suite du départ à la retraite de Dave Mowat (gouvernement fédéral) à l'échéance de son mandat.

En raison de la démission de Doug Horner (Parkland) de son poste au CA en 2021, le poste de Parkland au sein du CA est resté vacant jusqu'au début de 2022. À compter du 24 mai 2022, Rob Bennett (Parkland) a été nommé pour siéger au CA. Le 10 août 2022, Steve McClelland (administrateur non désigné) a démissionné du CA et le poste n'a pas été pourvu par le CA pendant le reste de l'année 2022. À compter du 1er janvier 2023, Dave Mowat (administrateur non désigné) a été nommé pour siéger au CA afin de conserver l'expérience et les compétences requises au sein du CA.

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

- Chris Burrows (Edmonton) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration à compter du 1er janvier 2022.
- Steve McClelland (administrateur non désigné) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration à compter du 1er janvier 2022.
- Rob Bennett (Parkland) a été nommé pour siéger au conseil d'administration à compter du 24 mai 2022.
- Steve McClelland (administrateur non désigné) a démissionné du conseil d'administration à compter du 10 août 2022.
- Darrell Jones (Edmonton) a pris sa retraite du conseil d'administration à compter du 31 décembre 2022.
- Murray Hales (Ville de Leduc) a pris sa retraite du conseil d'administration à compter du 31 décembre 2022.
- Jay Ramotar (Strathcona) a pris sa retraite du conseil d'administration à compter du 31 décembre 2022.
- Katherine Chubbs (Edmonton) a été nommée pour siéger au conseil d'administration à compter du 1er janvier 2023.
- Greg Krischke (Ville de Leduc) a été nommé pour siéger au conseil d'administration à compter du 1er janvier 2023.
- Angela Fong (Strathcona) a été nommée pour siéger au conseil d'administration à compter du 1er janvier 2023.

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Principes de gouvernance et lignes directrices

Le conseil d'administration assumera ses responsabilités globales de gérance en qualité de conseil de gouvernance plutôt que de conseil de gestion, et tiendra compte :

(a) de toutes les obligations statutaires applicables d'Edmonton Airports, y compris :

i. gérer et exploiter les aéroports dont il est responsable en toute sécurité et avec efficacité et

ii. veiller au développement économique et communautaire en favorisant et en encourageant l'amélioration des lignes aériennes et des services de transport ainsi que l'expansion de l'industrie de l'aviation

au profit du public et des régions dans lesquelles sont situés les aéroports.

(b) des principes directeurs de la vision de la noble cause, de la mission et des valeurs fondamentales d'Edmonton Airports.

(c) de la responsabilité à l'égard des parties prenantes et de la communauté par des processus transparents appropriés, des pratiques de divulgation et une communication efficace, y compris des mécanismes de rétroaction.

(d) des pratiques exemplaires des aéroports nationaux et internationaux.

(e) des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprises recommandées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et l'Institut des administrateurs de sociétés.

1.2 Rôle de gérance du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports, ce qui implique :

(a) de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée une culture qui repose sur les valeurs fondamentales approuvées par le conseil d'administration et définies dans le plan stratégique et la met en pratique dans tout l'organisme.

(b) d'adopter un code d'éthique et de veiller à la conformité au code d'éthique approuvé par le conseil d'administration ainsi que de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée et met en pratiques une culture d'entreprise éthique.

(c) de suivre un processus de planification stratégique qui tient compte, entre autres choses, des possibilités et des risques, de la surveillance financière et de la durabilité de l'entreprise, par l'adoption et la surveillance du plan stratégique et du plan d'affaires annuel.

(d) de s'assurer que la haute direction détermine les principaux risques de l'entreprise et met en place des systèmes appropriés pour gérer ces risques.

(e) de s'assurer que la haute direction a des plans de prévoyance et des plans d'urgence en place pour le remplacement des membres de la haute direction et des titulaires des postes opérationnels essentiels, et que des plans de relève sont en place pour les gestionnaires.

(f) de s'assurer que la haute direction a adopté une politique de communication pour les parties prenantes et la collectivité, et qu'une telle politique prévoit des mesures efficaces pour recevoir de la rétroaction des parties prenantes et de la collectivité.

(g) de s'assurer que la haute direction veille aux contrôles internes et à la gestion des systèmes d'information.

1.3 Responsabilités du conseil d'administration

Seul le conseil d'administration :

(a) nommera ou révoquera les administrateurs non désignés.

(b) nommera ou révoquera les dirigeants.

(c) nommera ou révoquera le vérificateur.

(d) approuvera les responsabilités et la rémunération des administrateurs, de la présidence du conseil d'administration et des membres des comités du conseil d'administration.

(e) examinera les programmes environnementaux ainsi que les programmes portant sur la santé et la sécurité établis par la haute direction, y compris les normes, les couvertures d'assurance et la conformité aux règlements.

(f) autorisera l'émission de titres.

(g) autorisera la collecte de fonds par Edmonton Airports.

(h) approuvera l'accord d'aides financières, directement ou indirectement, au moyen de prêts, de garanties et d'autres instruments.

(i) approuvera les états financiers vérifiés annuels.

(j) approuvera les buts et objectifs et évaluera le rendement de l'entreprise.

(k) sélectionnera, évaluera et établira la rémunération de la présidence et chef de la direction.

(l) planifiera la relève de la présidence et chef de la direction.

(m) approuvera les questions faisant l'objet de résolutions extraordinaires, y compris :

(i) la modification des statuts.

(ii) la vente, la location ou l'échange de la totalité ou presque de l'actif d'Edmonton Airports.

(iii) la nomination d'un administrateur en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

(iv) la nomination d'un administrateur de filiale en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

(v) les demandes du conseil d'administration à l'examinateur nommé en vertu de l'article 29 de la *Regional Airports Authorities Act*.

(vi) la modification, le remplacement ou l'abrogation des règlements administratifs.

(vii) la conclusion des ententes de gestion et d'exploitation d'un aéroport qui n'a pas été géré et exploité auparavant par Edmonton Airports.

(viii) la participation aux entreprises affiliées.

(ix) tout changement important au plan directeur de l'aéroport.

1.4 Autorisations du conseil d'administration

Le conseil d'administration autorise :

(a) le comité de vérification à approuver les états financiers trimestriels non vérifiés et les plans annuels de vérification interne et externe.

(b) la présidence et chef de la direction à gérer tous les aspects d'Edmonton Airports, conformément à tous les plans approuvés par le conseil d'administration, ce qui comprend le droit de la présidence et chef de la direction de déléguer des pouvoirs à d'autres employés.

(c) la présidence du conseil d'administration à nommer des comités spéciaux qui agiront sur les questions entre les réunions du conseil d'administration.

(d) le comité de gouvernance et des ressources humaines à déterminer, lorsqu'il s'agit de questions portant sur les divulgations effectuées conformément aux règles sur les conflits d'intérêts, si l'intérêt divulgué n'entre pas en conflit de façon substantielle ou préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou ne donne pas lieu à l'apparence d'un conflit d'intérêts, ou encore n'oriente pas les actions ou les processus de gestion.

1.5 Efficacité du conseil d'administration

Le conseil d'administration, avec l'appui des comités du conseil d'administration :

(a) se réunira au moins quatre fois par année.

(b) examinera des rapports de gestion appropriés et opportuns.

(c) nommera un comité de vérification et un comité de gouvernance et des ressources humaines avec des mandats approuvés par le conseil d'administration.

(d) nommera un comité spécial doté d'un mandat approuvé par le conseil d'administration pour les projets d'investissement qui pourraient avoir une incidence significative sur le crédit ou la réputation d'Edmonton Airports, comme le déterminera le conseil d'administration.

(e) procédera régulièrement à des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration, de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration et des administrateurs.

(f) révisera annuellement le mandat et le plan de travail du conseil d'administration, les mandats et plans de travail des comités du conseil d'administration, les attributions d'un administrateur, la confirmation, l'attestation et la déclaration des administrateurs ainsi que les descriptions de poste de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration, de la présidence et chef de la direction, du secrétaire d'entreprise et du secrétaire du conseil d'administration pour assurer une délimitation claire des responsabilités et des attentes.

(g) établira un programme exhaustif de perfectionnement des administrateurs qui portera sur la sélection, l'orientation et la formation continue des administrateurs.

(h) examinera la taille et la composition du conseil d'administration et participera à la dotation des postes vacants au sein du conseil d'administration

(i) engagera directement les conseillers au besoin.

(j) se réunira « à huis clos » avec la présidence et chef de la direction à chaque réunion et en tant que conseil d'administration au début et à la fin de chaque réunion pour assurer son indépendance par rapport à la haute direction.

(k) exigera des administrateurs la signature annuelle du formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.

DIVULGATION CONCERNANT LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Voici la divulgation d'Edmonton Airports concernant les pratiques en matière de gouvernance.

Composition du conseil d'administration

Indépendance des administrateurs	Tous les administrateurs d'Edmonton Airports sont indépendants.
Indépendance de la présidence du conseil d'administration	La présidence du conseil d'administration est un administrateur indépendant. Le rôle et les responsabilités de la présidence du conseil d'administration sont décrits dans la description de tâche de la présidence du conseil d'administration.

Présences – Rencontres de 2022 du conseil d'administration et des comités

Registre des présences de chacun des administrateurs pour l'année 2022

	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité spécial de recrutement de la présidence et chef de la direction
Angelina Bakshi	4/5	4/4		
Rob Bennett	3/3****	1/1*	1/1*	
Chris Burrows	5/5	4/4		
Howard Eng	5/5	1/1*	5/5	11/11
Mona Hale	5/5	3/4		
Murray Hales	5/5	4/4		
Joan Hertz	5/5	4/4**	5/5	11/11
Tim Hofstra	4/5	1/1*	4/5	
Darrell Jones	4/5	4/4		
Sandra Marocco	5/5	1/1*	5/5	11/11
Steven McClelland	3/3***		3/3***	
Carman McNary	5/5	1/1*	5/5	11/11
Dave Mowat	5/5	4/4		9/11
Jay Ramotar	4/5	1/1*	5/5	

* Non-membre – a assisté à la demande du comité
** Membre d'office – a assisté comme présidence du conseil d'administration
*** A démissionné du conseil d'administration à compter du 10 août 2022
**** Nommé à compter du 24 mai 2022

Indépendance des administrateurs

Rencontres à huis clos	Les séances à huis clos ont lieu au début et à la fin de chacune des rencontres du conseil d'administration et des comités, conformément au mandat du conseil d'administration et des comités.

Mandat du conseil d'administration

Mandat du conseil d'administration	Le conseil d'administration dispose d'un mandat écrit qui détermine son rôle et ses responsabilités. Le texte du mandat du conseil d'administration est présenté ici.

Description de postes

Description de postes	Le conseil d'administration dispose de descriptions de poste pour la présidence du conseil d'administration, la présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines (« comité de gouvernance »), la présidence du comité de vérification, la présidence et chef de la direction, le secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance) et le secrétaire du conseil d'administration.

Orientation et formation continue

Orientation des nouveaux administrateurs	Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs, conçu pour présenter de façon exhaustive Edmonton Airports et les politiques et pratiques de gouvernance du conseil d'administration. Le programme comprend notamment des séances d'orientation avec la présidence du conseil d'administration et la présidence du comité de gouvernance (au besoin), le/la secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance), la présidence et chef de la direction et la haute direction ainsi que la participation à une réunion de chacun des comités du conseil d'administration au cours de la première année de l'administrateur à son poste ainsi que la visite des installations exploitées par Edmonton Airports.
Formation continue de s nouveaux administrateurs	La politique de perfectionnement des administrateurs prévoit un financement pour le perfectionnement des administrateurs. Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme de formation continue visant à élargir la connaissance de l'industrie de l'aviation, de la politique du gouvernement, des risques de l'industrie, de la concurrence et de la gouvernance.

Code d'éthique et de conduite

Code d'éthique et de conduite des affaires écrit	Le conseil d'administration a adopté un code d'éthique écrit applicable aux administrateurs, aux dirigeants, à la haute direction et aux employés d'Edmonton Airports. Le conseil d'administration assure la conformité des administrateurs en exigeant qu'ils signent chaque année le formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.
Règles en matière de conflit d'intérêt	Les règles sur le conflit d'intérêts qui font partie du code d'éthique exigent le remplissage (annuel) d'un formulaire sur les renseignements personnels et la divulgation de tous les intérêts, activités, investissements, affiliations et nominations actuels ou passés des administrateurs, des dirigeants, des membres de la haute direction et des employés qui pourraient entrer en conflit de façon substantielle et préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou tout intérêt qui aurait pu raisonnablement être perçu comme donnant lieu à une apparence de conflit d'intérêts. Le conseil d'administration met en œuvre des processus appropriés visant à gérer les intérêts divulgués, notamment en demandant aux administrateurs qui ont un intérêt substantiel dans une transaction de s'abstenir de participer aux discussions et de voter au sujet des questions relatives à ces transactions.

Politique de diversité et d'inclusion	La politique de diversité et d'inclusion sert de fondement à la reconnaissance par le conseil d'administration que la bonne et la grande gouvernance comprennent les avantages que la diversité et l'inclusion peuvent apporter par la représentation efficace des femmes, des peuples autochtones, des personnes ayant un handicap et des membres des minorités visibles. Le Conseil s'engage à : 1. promouvoir la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration dans ses efforts de recrutement de candidates et de candidats qualifiés. 2. établir des objectifs mesurables en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. 3. tenir ses parties prenantes informées de ses progrès en ce qui concerne la mise en œuvre et l'atteinte de ses objectifs en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. En particulier, le conseil d'administration a déterminé que, en collaboration avec les personnes nommées, il s'efforcera d'atteindre, d'ici la fin de 2025, les objectifs suivants : • une parité hommes-femmes de 50 % dans sa composition. • une représentation significative (30 %) d'autres groupes sous-représentés, notamment les minorités et groupes racialisés, les personnes ayant un handicap (y compris les handicaps invisibles et épisodiques) et les membres des Premières nations, des Inuit et des Métis.

Nomination des administrateurs

Nomination et désignation des administrateurs	Le processus de sélection des administrateurs, qui est une composante du programme de perfectionnement des administrateurs, prévoit un processus stratégique, discipliné et transparent afin de doter le conseil d'administration des compétences nécessaires et d'y apporter de la diversité. Le processus consiste en : 1. une analyse des lacunes en matière de qualifications, de compétences et de diversité réalisée par le comité de gouvernance afin de déterminer des lacunes anticipées en matière de diversité, de qualifications et de compétences au sein du conseil d'administration, y compris l'évaluation de la nécessité de nommer un administrateur non désigné pour s'assurer de l'absence de lacunes. 2. la communication des critères de sélection à l'organisme qui soumet une nomination pour examen et dans le cas des occasions de nomination du gouvernement du Canada, les critères appropriés pour insertion dans la publication de l'annonce. Le cas échéant, le conseil d'administration invite l'organisme qui soumet les nominations à faire appel à des cabinets de recrutement afin de l'aider à trouver des candidats. 3. des réunions avec la présidence du comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration, et le cas échéant, avec d'autres membres du comité de gouvernance et avec le/la candidat/e pour lui faire part des qualifications et des compétences requises, des attentes en matière de temps et de l'application des règles sur le conflit d'intérêts. Des réunions avec la présidence du conseil d'administration et d'autres administrateurs sont organisées en vue de faire la connaissance du/de la candidat/e. 4. une réunion avec la présidence du conseil d'administration et les représentants de Transport Canada et le ministre des Transports dans le cadre d'un comité d'évaluation dont le rôle est de passer en revue les candidatures, et ce, pour les occasions de nomination du gouvernement du Canada, à partir de 2017, en plus du point 3 ci-dessus. 5. la communication aux organismes qui soumettent les nominations de l'adéquation des candidats interviewés.

Comité de nomination	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de passer en revue la taille et la composition du conseil d'administration et de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration.
Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement du comité de nomination	Le plan de travail annuel du comité de gouvernance comprend l'examen des compétences des administrateurs et l'identification des lacunes, l'examen de la taille et de la composition du conseil d'administration, la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration et la formulation de recommandations aux candidats pour les postes au conseil d'administration.

Rémunération

Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement en matière de rémunération	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de revoir et de recommander à l'approbation du conseil d'administration le processus d'évaluation et la rémunération du chef de la direction, la philosophie en matière de rémunération d'Edmonton Airports, la philosophie en matière de rémunération des administrateurs et la politique de rémunération des administrateurs.

Autres comités du conseil d'administration

Comités permanents et spéciaux	Les comités permanents du conseil d'administration sont le comité de vérification et le comité de gouvernance. Le conseil d'administration a la capacité de nommer des comités spéciaux avec des mandats approuvés par le conseil d'administration au besoin. En 2022, le conseil d'administration a créé le comité spécial de recrutement de la présidence et chef de la direction, chargé de recruter et de recommander à l'ensemble du conseil d'administration la nouvelle présidence et chef de la direction puisque la présidence et chef de la direction actuelle partait à la retraite à compter du 31 décembre 2022. Ce comité spécial a été dissous à l'issue de l'embauche de la nouvelle présidence et chef de la direction.

Évaluations du conseil d'administration

Évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des administrateurs distincts	Des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des administrateurs (auto-évaluations et évaluations par les pairs) ont lieu régulièrement. Il est possible de recueillir et de compiler l'information relative à l'évaluation au moyen de questionnaires ou d'entrevues ou encore d'une combinaison des deux techniques et à l'aide de conseillers externes. Le comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration passent en revue les résultats de toutes les évaluations. Le comité de gouvernance est responsable de recommander et de surveiller les améliorations sur la base des résultats de l'évaluation.

RAPPORT STRATÉGIQUE

Notre performance stratégique en 2022

En vue d'appuyer la réalisation de nos objectifs stratégiques quinquennaux, nous formulons des plans d'affaires annuels et nous définissons des objectifs annuels. Ces objectifs permettent aux membres de nos équipes de se concentrer sur les résultats qui sont les meilleurs pour l'entreprise et, en fin de compte, les meilleurs pour la communauté. Nous suivons, analysons et présentons les performances sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle. Dans notre plan d'affaires 2022, nous avons défini quatorze objectifs d'entreprise dans cinq domaines : Durabilité financière, Expérience des passagers, Responsabilité sociale et communautaire, Activités d'exploitation aéroportuaire ainsi que Bien-être, apprentissage et croissance de l'équipe. Nos quatorze objectifs ont été choisis pour appuyer la réalisation de notre vision à long terme : l'innovation et l'expansion. En 2022, YEG a dû faire face à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à des pressions inflationnistes, tout en accueillant plus du double de passagers par rapport à l'année précédente. Cela a été de bon augure pour nos résultats financiers et nous a permis d'investir dans d'importantes améliorations de l'infrastructure ainsi que dans des projets axés sur l'expérience des passagers. Notre impact économique régional pour 2022, qui s'élève à 2,4 milliards de dollars, a été évalué sur la base de l'augmentation du nombre de passagers et du volume de fret, qui ont tous deux connu une forte croissance au cours de l'année. On trouve plus de détails sur notre performance financière et notre audit de 2022 à la page 50. La section du rapport stratégique de cette page met l'accent sur les résultats liés au rendement de 2022 pour nos cibles non financières.

Améliorer l'expérience des passagers

Le nombre total de passagers ayant transité par l'aéroport en 2022 a été de 5,85 millions. La levée des restrictions de voyage pour les voyageurs entièrement vaccinés a entraîné une reprise de la croissance en 2022. Les passagers ont recommencé à voyager plus lentement au cours du premier semestre et beaucoup plus rapidement au cours de l'été, de l'automne et du début de l'hiver. L'été, en particulier, a été témoin d'une augmentation rapide du nombre de passagers nationaux, suivie d'une forte croissance vers les destinations soleil vers la fin de l'année. Les partenaires aériens de YEG ont repris 24 liaisons sans escale en 2022 et ont ajouté quatre nouvelles destinations sans escale, ce qui portait à 55 le nombre de destinations sans escale à la fin de l'année 2022. C'est trois de plus que les 52 destinations sans escale assurées par YEG en 2019. Condor a également annoncé un service sans escale à destination de Francfort, en Allemagne, à partir de mai 2023. Tandis que les passagers sont revenus à l'aéroport, d'autres commerces de détail et concessionnaires de restauration ont été mis en place pour le plaisir de nos passagers.

Le programme Airport Service Quality (ASQ) (qualité des services aéroportuaires) a fonctionné tout au long de l'année 2022, et nous avons obtenu une note annuelle de 4,31/5,00. Dans l'ensemble du secteur, les perturbations des vols pendant l'été et les périodes de vacances ont eu un impact négatif sur les voyages des passagers. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes partenaires et l'ASFC (Agence des services frontaliers du Canada) pour comprendre les nombres de passagers et améliorer le traitement. Pour améliorer davantage l'expérience des passagers, YEG a mis en œuvre plusieurs programmes innovants, dont le lancement de YEG EXPRESS, un nouveau système de file d'attente virtuelle pour accéder au service de sécurité centrale.

Responsabilité sociale et communautaire

À la fin du mois de décembre 2022, les émissions de carbone de portée 1 et 2 dont était propriétaire YEG et qu'il contrôlait étaient de 35 000 tonnes de CO_2 éq (équivalent en dioxyde de carbone). Ce résultat positif reflète l'optimisation continue de l'installation de cogénération qui a été mise en œuvre en 2021. Cette installation fonctionne au gaz naturel et produit à la fois de la chaleur et de l'électricité pour l'aérogare, ce qui permet de réduire l'énergie que nous utilisons qui provient du réseau provincial. Ce changement important a permis de réduire nos émissions annuelles et de réaliser des économies globales. Notre engagement en matière d'émissions est plus important que jamais, car nous nous efforçons d'avoir des émissions carboneutres d'ici 2040.

En 2022, YEG a signé 11 ententes avec des entreprises et des organismes internationaux et canadiens pour faire de la recherche sur l'hydrogène et le tester comme source de carburant renouvelable. Par exemple, YEG collabore avec ZeroAvia, chef de file de l'élaboration de solutions à zéro émission pour l'aviation commerciale, afin de développer l'infrastructure pour l'hydrogène requise pour des envolées à zéro émission et la décarbonisation des activités d'exploitation au sol.

Preuve supplémentaire de notre engagement en faveur de la décarbonisation, YEG a été choisi comme partenaire de KLM pour sa participation au Défi de vol durable présenté par SkyTeam. Le choix de YEG, parmi les nombreuses destinations mondiales de KLM, s'explique par notre engagement en faveur des pratiques environnementales et par nos nombreuses initiatives dans ce domaine. Le vol Amsterdam-Edmonton a été le plus long vol commercial jamais effectué avec la plus grande quantité de carburant aviation durable (SAF), soit 39 %. KLM a remporté la catégorie du vol long-courrier le moins émetteur de CO_2 à l'occasion du défi de 2022 et YEG est fier d'avoir collaboré avec KLM pour réaliser cet exploit.

Le fret entrant et sortant fait partie intégrante de l'économie de notre région. En 2022, YEG a réalisé une nouvelle année record en termes de volume de fret, pour atteindre 51 544 tonnes, malgré les défis posés par la guerre en Ukraine et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le commerce électronique continue de représenter une composante importante des achats des consommateurs, et nous nous attendons à une croissance continue dans ce secteur pour satisfaire à cette demande. En 2022, notre programme de fret a reçu deux prix internationaux pour notre engagement en faveur d'initiatives environnementales : le Prix de la durabilité d'entreprise de la part de The International Air Cargo Association (TIACA) et le Prix de la durabilité du magazine *Ground Handling International*.

Sur le plan social, YEG a ouvert un nouveau Centre d'interprétation et de vente au détail autochtone dans l'aérogare, qui vise à mettre en valeur les nations et les peuples autochtones locaux et à présenter aux voyageurs des artisans autochtones de l'Alberta, du Nord du Canada et de tout le pays. En octobre, nous nous sommes également joints au programme international Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés). Ce programme vise à aider les passagers à se déplacer sans encombres dans l'aéroport. Les passagers portent des articles à l'effigie d'un tournesol pour indiquer discrètement au personnel de première ligne de l'aéroport qu'ils ont besoin d'aide supplémentaire ou de plus de temps pour se déplacer dans l'aéroport. YEG a également mis en place Aira, un service en ligne qui fournit une assistance en direct et en temps réel aux personnes aveugles ou malvoyantes pour leur permettre de s'orienter dans l'aérogare de l'aéroport.

Activités d'exploitation aéroportuaire

Au nombre des mesures clés de l'efficacité des aéroports, on trouve le taux de départs à l'heure. Malheureusement, certains facteurs échappent à notre contrôle. Notre taux moyen de départs à l'heure était de 77 % en 2022, ce qui est inférieur à l'année précédente. Cela reflète les nombreuses perturbations de vols qu'a subies le secteur au cours de l'année, y compris certains événements météorologiques majeurs. La ponctualité des départs reste un domaine d'intérêt majeur, car nous évaluons l'impact de cette mesure sur nos passagers et nos partenaires aériens.

Nous effectuons également le suivi des performances des systèmes de bagages en mesurant les durées d'attente. Le temps écoulé entre l'arrivée de l'avion et le premier bagage était de 18 minutes 30 secondes et le temps écoulé entre l'arrivée de l'avion et le dernier bagage était de 33 minutes 30 secondes. Ce dernier résultat reflète de nouveau les perturbations causées par le manque de personnel et les mauvaises conditions météorologiques. Nous continuons de travailler avec nos partenaires et d'évaluer les nouvelles technologies qui permettraient de réduire les durées d'attente pour les bagages.

Bien-être, apprentissage et croissance de l'équipe

« La sûreté et la sécurité avant tout » représente une valeur fondamentale pour YEG. En 2022, nous avons enregistré un taux de fréquence globale de blessures de 10 incidents pour environ 417 500 heures de travail. Cette mesure est plus élevée que par le passé, ce qui s'explique en partie par le fait qu'un plus grand nombre d'employés sont revenus travailler sur place après avoir travaillé à distance pendant deux ans. Le signalement des incidents au sein de l'organisme est grandement valorisé, car nous tirons des enseignements de ces événements et fournissons de l'information et des procédures à nos équipes afin d'améliorer la sécurité dans leur environnement de travail. En 2022, nous avons réalisé un audit interne de routine. Notre attention accrue sur la communication au sujet de la sécurité ainsi que la mise à jour de nouvelles politiques ont mené à un pointage de 91 %. Il s'agit là d'une amélioration par rapport au pointage de notre audit externe COR de 2021, qui était de 83 %. Notre culture de sécurité se veut un parcours continu et nos équipes sont à la recherche de méthodes innovantes et stimulantes pour accroître la sensibilisation à la sécurité dans nos aéroports et avec nos partenaires de l'industrie.

Nous effectuons également un sondage trimestriel auprès du personnel, qui pose des questions sur le sentiment d'appartenance, le sentiment de sécurité sur place et l'inclusion en général. Nous avons continué d'examiner les demandes des membres du personnel exprimées au cours du sondage, et d'y répondre. Pour sa part, l'équipe de direction se réunit tous les mois pour discuter du bien-être des membres de l'équipe et de la gestion du changement. Nous continuons d'appuyer les gestionnaires pour qu'ils développent la cohésion de leur équipe et créent des environnements confortables et productifs où tous les employés se sentent respectés.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES À LONG TERME

La stratégie d'« expansion de l'innovation » de YEG pour la période de 2020 à 2024 vise à positionner YEG comme chef de file commercial à l'échelle locale et internationale et à concentrer nos ressources sur les technologies innovantes plutôt que sur de nouvelles infrastructures en briques et en mortier. Notre vision à long terme consiste à diversifier et à accroître les revenus par le biais du développement du service aérien, du développement commercial et des entreprises du Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport. De plus, la vision sur cinq ans comprend une accélération des investissements dans les capacités numériques ainsi que la transformation et l'optimisation de l'infrastructure aéroportuaire existante. Cela permettra d'améliorer l'efficacité et de satisfaire aux besoins opérationnels futurs des compagnies aériennes. Tous ces changements seront rendus possibles en investissant dans les employés actuels et en attirant de nouveaux talents tournés vers l'avenir. Tandis que nous avons depuis modifié nos objectifs stratégiques pour 2020-2024 en tenant compte des impacts de la COVID-19, nous restons engagés envers notre vision d'expansion de l'innovation. Nous prévoyons actuellement que la reprise observée en 2022 se poursuivra et que l'industrie reviendra aux niveaux de 2019 d'ici 2024 ou le début de 2025.

Améliorer la durabilité financière

Notre stratégie financière est axée sur la croissance et la rentabilité à long terme de l'entreprise. Nous utilisons des mesures de responsabilité financière telles que le rendement des bénéfices avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), en mettant l'accent sur les recettes provenant de sources autres que les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA). Nous reconnaissons que l'amélioration de la viabilité financière dépendra de sources de revenus autres que le simple nombre de passagers. Nous nous attendons donc à ce que nos investissements accrus pour attirer de nouvelles entreprises dans la communauté du Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport se traduisent par des avantages financiers et profitent à l'ensemble de la région.

Améliorer l'expérience des passagers

Il est important de créer une excellente expérience pour les passagers afin de devenir l'aéroport préféré de nos clients. Les passagers sont au cœur de notre modèle d'affaires, et nous créons les produits et services qui satisfont à leurs besoins et surpassent leurs attentes, tout en les liant aux destinations d'affaires et de loisir de leur choix. Tandis que nous nous remettons de COVID-19, nous constatons un changement dans les préférences et les attentes des passagers, avec une plus grande proportion de voyages d'agrément. Nous continuerons de collaborer avec toutes les compagnies aériennes partenaires afin d'intégrer de nouvelles destinations intéressantes pour nos voyageurs d'agrément et d'affaires.

Améliorer la durabilité sociale, environnementale et économique

L'un des principaux volets de nos pratiques en matière de développement durable est l'accent mis sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Nous valorisons nos relations avec les groupes autochtones et cherchons activement à promouvoir leur bien-être par le biais d'entreprises et de pratiques inclusives. En outre, nous étendons nos activités de sensibilisation à de nombreux groupes méritants l'équité dans notre communauté. Nos objectifs au chapitre de la durabilité reflètent notre engagement à l'égard d'un fonctionnement efficace et responsable en ce qui concerne nos activités, nos passagers, notre personnel et la communauté. Nous continuerons de maintenir et de renforcer notre position de chef de file en matière de durabilité. Notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport nous donne un avantage concurrentiel unique pour faire progresser notre harmonie avec le gouvernement et les partenaires commerciaux, et aussi pour appuyer la relance de l'aviation. Le gouvernement fédéral a déterminé que la reprise canadienne devait être écologique et équitable, entre autres engagements. Nos objectifs de performance axés sur la stimulation de la croissance économique, la croissance du fret et la réduction des émissions de carbone permettent à YEG de respecter ces engagements. Nous veillerons à développer les compétences liées aux pratiques exemplaires en matière de durabilité, à accroître la transparence dans l'établissement des rapports et la surveillance, à mobiliser les intervenants pour nous assurer que les opérations reflètent leurs besoins et à développer des initiatives qui tiennent compte des lignes aériennes et des intérêts régionaux. Notre engagement envers la carboneutralité d'ici 2040 continuera de guider nos investissements dans les innovations à faibles émissions.

Améliorer la productivité des compagnies aériennes

Cet objectif stratégique nous permet d'harmoniser nos intérêts à ceux des lignes aériennes, qui sont des partenaires et des intervenants clés. Les cibles dans cette section visent à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités de l'aéroport. Nous nous efforçons d'utiliser nos actifs aéroportuaires pour appuyer aussi efficacement que possible les activités des compagnies aériennes. Nous visons à utiliser nos actifs et nos analyses pour faciliter les programmes de maintenance préventive afin de coordonner nos ressources et de protéger nos installations à long terme. L'aéroport s'est fixé des objectifs d'amélioration du rendement afin d'ajuster le taux de départs à l'heure et d'accélérer la livraison des bagages des passagers. Nous avons entrepris un programme de modernisation du système de bagages afin d'appuyer l'amélioration continue des délais de livraison des bagages et le suivi des données. De plus, notre performance reconnue en matière d'activités hivernales et notre collaboration avec nos compagnies aériennes partenaires nous permettront d'améliorer notre ponctualité tandis que le nombre de passagers augmentera.

Améliorer la mobilisation, le rendement et le bien-être de l'équipe

Un élément clé de notre vision à long terme consiste à créer une approche holistique pour améliorer le bien-être des membres de notre équipe. Ce n'est que grâce à l'engagement et au travail acharné des membres de notre équipe que nous sommes en mesure d'atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise. Nos dirigeants conçoivent les rôles, clarifient les responsabilités, développent les talents et soutiennent la création d'un milieu de travail moderne et confortable. Grâce à notre investissement accru dans les nouvelles technologies, nous serons en mesure d'accroître la capacité des employés dans ce secteur pour une expérience de travail transparente et intégrée. Nous visons également à exploiter les aéroports de la manière la plus sécuritaire possible et de fixer des cibles sécuritaires axées sur la réduction des incidents de sécurité consignables ainsi que sur le rehaussement de la sécurité proactive. Nous croirons toujours en la « sûreté et à la sécurité d'abord », que les membres de l'équipe travaillent sur place, ailleurs ou selon des horaires différents.

APPELS D'OFFRES PUBLICS CONCURRENTIELS

SOURCES UNIQUES À DÉCLARER POUR 2022

Montant à déclarer pour 2022 : 146 538 $ (75 000 $ en dollars de 1992)

Fournisseur	Projet	Valeur (en milliers de dollars)	Code
Aerium Analytics	Services de gestion de la faune et de la flore	500 $	Conformément aux exigences de l'alliance stratégique / du partenariat
Wild + Pine	Solution climatique basée sur la nature	210 $	Conformément aux exigences de l'alliance stratégique / du partenariat
AEBI Schmidt Group	Achat d'une balayeuse de piste	670,5 $	Conformément aux exigences du programme de normalisation des équipements
CDW Canada	Achat d'une alimentation sans interruption (ASI)	639 $	Conformément aux exigences du programme de normalisation des équipements

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration d'Edmonton Regional Airports Authority

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Edmonton Regional Airports Authority et ses filiales (ensemble, Edmonton Airports) au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens.

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmonton Airports, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2022;
- les états consolidés des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date;
- les états consolidés de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date;
- les états consolidés de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes qui accompagnent les états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants d'Edmonton Airports conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Edmonton Airports ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Edmonton Airports.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Edmonton Airports;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs·rices de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Edmonton Airports à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des preuves d'audit suffisantes et appropriées concernant les renseignements financiers des entités ou des activités commerciales au sein d'Edmonton Airports pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit de groupe. Nous restons les seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés
Edmonton, Alberta
Le 16 mars 2023

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En date du 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars)	2022	2021
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 657 $	152 722 $
Comptes débiteurs	40 110	21 256
Placements à court terme (note 3)	85 000	30 000
Charges payées d'avance et autres charges	6 067	5 026
	185 834	209 004
Dépôts soumis à restrictions (note 4)	42 084	41 155
Placements à long terme (note 3)	49 000	59 000
Créances au titre de contrats de location et autres créances	5 989	5 561
Investissements dans des entreprises associées (note 5)	8 628	4 867
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	18 286	13 411
Immobilisations corporelles (note 7)	806 240	823 440
Immobilisations incorporelles (note 8)	2 045	2 592
	1 118 106 $	1 159 030 $
Passifs et passifs nets		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	44 643 $	27 910 $
Partie courante des revenus et des apports différés (note 10)	2 993	3 243
Partie courante de la dette à long terme (note 4)	48 701	46 120
	96 337	77 273
Dépôts de garantie des locataires et autres comptes créditeurs à long terme	2 489	2 579
Revenus et apports différés (note 10)	63 687	49 938
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	3 816	4 096
Dette à long terme (note 4)	1 078 827	1 127 045
	1 245 156	1 260 931
Engagements et éventualités (note 12)		
Passif net	(127 050)	(101 901)
	1 118 106 $	1 159 030 $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Présidence

Présidence – Comité de vérification

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars)	2022	2021
Revenus		
Frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	87 412 $	33 165 $
Locations et stationnement	44 372	19 230
Côté piste et côté général de l'aérogare	42 236	25 265
Contrats de location immobilière	14 858	14 002
Apports (note 10(b))	4 946	15 885
Autres revenus	774	1 111
	194 598	108 658
Charges		
Service, entretien, fournitures et administration	56 258	34 040
Salaires et avantages sociaux (note 14)	32 229	28 408
Bail foncier (note 12(a))	16 131	–
Services publics, assurances et impôt foncier	14 885	11 932
Coûts de recouvrement des frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	5 315	2 321
	124 818	76 701
Bénéfice avant les autres produits et charges	69 780	31 957
Autres charges		
Dépréciation et amortissement	60 286	64 922
Intérêts et autres	43 119	45 669
Baisse de l'investissement dans des entreprises associées (note 5)	1 000	–
Part de la perte dans des entreprises associées	739	–
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(3 764)	(59)
Gain sur les assurances et les règlements	–	(1 850)
	101 380	108 682
Perte nette	(31 600) $	(76 725) $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DU PASSIF NET

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars)	2022	2021
Passif net – au début de l'exercice	(101 901) $	(34 883) $
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi et d'autres éléments (note 6)	6 451	9 707
Perte nette	(31 600)	(76 725)
Passif net – à la clôture de l'exercice	(127 050) $	(101 901) $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars)	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Perte nette	(31 600) $	(76 725) $
Ajustements pour :		
Dépréciation et amortissement	60 286	64 922
Amortissement des coûts d'emprunt	483	485
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(3 764)	(59)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 15)	9 819	(2 479)
Avantages postérieurs à l'emploi	1 296	640
Baisse de l'investissement dans des entreprises associées	1 000	–
Part de la perte dans des entreprises associées	739	–
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	38 259	(13 216)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Hausse des dépôts soumis à restrictions	(929)	(2 998)
Achat d'investissements	(75 000)	–
Produits des investissements	30 000	36 000
Hausse de l'investissement dans des entreprises associées	(1 000)	(3 867)
Achat d'immobilisations corporelles	(42 600)	(11 344)
Achat d'immobilisations incorporelles	(734)	(125)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	59	134
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(90 204)	17 800
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Remboursements de la dette à long terme	(46 120)	(41 872)
Produit de la dette à long terme	–	199 212
Remboursements de la marge de crédit d'exploitation	–	(50 000)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(46 120)	107 340
Hausse (diminution) nette de la trésorerie	(98 065)	111 924
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	152 722	40 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	54 657 $	152 722 $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 26 juillet 1990, l'Edmonton Regional Airports Authority (« Edmonton Airports ») a été constituée en société conformément aux dispositions de la *Regional Airports Authorities Act* (Loi sur l'administration des aéroports régionaux), Alberta (la « Loi »), en tant que société sans capital-actions. Au sens de la loi, Edmonton Airports a pour mandat d'assurer en toute sécurité et de manière efficace la gestion et l'exploitation des aéroports qui relèvent de sa responsabilité, en plus de favoriser l'épanouissement économique et communautaire en prônant l'amélioration des services aériens et de transport et l'expansion du secteur aéronautique. Conformément aux dispositions de la loi, tous les surplus d'Edmonton Airports sont affectés à la promotion de ses objectifs; aucun dividende n'est d'ailleurs versé à même les surplus. Les surplus présentés dans ces états financiers consolidés sont qualifiés d'actif net. Les déficits sont désignés sous le nom de passif net.

Les bénéfices d'Edmonton Airports proviennent de l'exploitation aéroportuaire et, comme tels, ils sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

Edmonton Airports possède des filiales en propriété exclusive à but lucratif qui détiennent des investissements dans des entreprises en dehors des activités principales d'Edmonton Airports.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

Le 2 avril 1992, Edmonton Airports a conclu avec le gouvernement du Canada (le « propriétaire ») une entente visant le transfert du contrôle de l'Aéroport international d'Edmonton (l'« aéroport ») à Edmonton Airports, qui a conclu avec le propriétaire une entente de bail foncier (« bail foncier »), en vigueur à compter du 31 juillet 1992, qui prévoyait la location des installations aéroportuaires pendant une période initiale de 60 ans et se terminant en 2052. Le 1er août 1992, Edmonton Airports a pris le contrôle de l'aéroport. En se basant sur l'option qui lui est attribuée aux termes du bail foncier, Edmonton Airports a donné au propriétaire un avis d'exercice de l'option de prolonger d'une période supplémentaire de 20 ans – jusqu'au 31 juillet 2072 – la durée du bail.

L'aéroport exerce ses activités sur des terrains couvrant une superficie d'environ 2 800 hectares qui se trouvent dans le comté de Leduc, adjacent à la ville de Leduc, dans la province de l'Alberta. Au nombre des actifs de l'aéroport, citons une aérogare, des actifs côté piste, notamment deux pistes, de multiples voies de circulation et tabliers, des passerelles d'embarquement, des actifs côté ville, y compris des parcs de stationnement, des installations d'entretien et d'autres structures auxiliaires nécessaires à la réalisation de son mandat.

Edmonton Airports s'engage à poursuivre l'aménagement de l'aéroport. Il s'agit notamment de poursuivre le réaménagement de l'aérogare, d'accroître les capacités côté piste et d'augmenter le nombre d'installations de fret et d'entretien d'aéronefs.

AÉROPORT VILLENEUVE

Le 30 mars 2000, Edmonton Airports a acquis auprès du gouvernement du Canada l'ensemble des terrains, des actifs, des biens meubles et du matériel qui font partie de l'aéroport Villeneuve, et ce moyennant une somme nominale. Aéroport agréé d'aviation générale, l'aéroport Villeneuve exerce ses activités sur des terrains s'étendant sur une superficie d'environ 579 hectares dans le comté de Sturgeon. L'aéroport Villeneuve s'est donné pour mission de satisfaire aux besoins des petites compagnies d'aviation commerciale et récréative et de l'aviation générale. Il s'agit aussi d'un établissement de formation en vol qui dispose d'un système de commande de vol dont NAV CANADA est à la fois propriétaire et exploitant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés sont présentées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE PRÉPARATION

La direction a préparé les états financiers consolidés d'Edmonton Airports conformément à la Partie III – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) du Manuel de CPA Canada – Comptabilité; les états financiers comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive d'Edmonton Airports. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les états financiers consolidés ont été préparés en dollars canadiens selon la base du coût historique.

B) USAGE D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables applicables aux OSBL exige que la direction ait recours à son jugement et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de l'actif et du passif, sur les renseignements relatifs à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ce, de façon importante. Les principales estimations concernent, entre autres, la durée d'utilité prévue des immobilisations et des actifs incorporels, la probabilité de recouvrement des comptes débiteurs, la mesure des charges à payer et la mesure des avantages postérieurs à l'emploi.

C) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET INVESTISSEMENTS À COURT TERME

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les investissements à court terme dont l'échéance initiale est de 90 jours ou moins. Les autres investissements à court terme remboursables dont l'échéance est supérieure à 90 jours et inférieure à un an sont classés comme investissements à court terme.

D) CHARGE AU TITRE DU BAIL FONCIER

La charge au titre du bail foncier se calcule à partir d'une échelle progressive de pourcentages des revenus d'Edmonton Airports tels qu'ils sont définis dans le bail foncier et est imputée à l'exploitation.

E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire. Ces actifs reviendront à Transports Canada dès l'expiration ou la résiliation du bail foncier. Aucune somme n'est amortie sur une période plus longue que la durée du bail.

Les immobilisations en cours de construction n'étant pas assujetties à l'amortissement sont transférées aux immobilisations corporelles dès le moment où l'actif est prêt à l'emploi, comme prévu par la direction.

Lorsque les parties d'un élément d'immobilisation corporelle présentent une durée d'utilité différente les unes des autres, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composants principaux) d'immobilisation corporelle.

La dotation aux amortissements est indiquée au coût, déduction faite de la valeur résiduelle estimée linéairement sur la durée d'utilité comme suit :

Bâtiments	2 à 60 ans
Voiries, parcs et installations de stationnement	3 à 60 ans
Installations et parcelles côté piste	3 à 20 ans
Véhicules et matériel d'entretien	5 à 35 ans
Matériel informatique	2 à 10 ans
Terrains et aménagement des terrains	10 à 60 ans

Edmonton Airports a déjà acheté des terrains à des fins d'exploitation et d'aménagement futur. Le bail foncier exige qu'au début de l'aménagement, les terrains concernés soient transférés au gouvernement du Canada, auquel moment Edmonton Airports reclassera les terrains dans la catégorie des terrains loués à bail.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars)

F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire.

Les immobilisations incorporelles englobent les logiciels informatiques acquis et les permis d'utilisation de logiciels à durée d'utilité limitée. Ces immobilisations sont incorporées au coût des actifs en question et amorties linéairement dans le compte de résultat aux taux annuels suivants :

Logiciels acquis et permis d'utilisation de logiciels	2 à 5 ans

G) COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qui se construit au fil du temps sont incorporés au coût de l'actif en question, jusqu'à ce que l'actif soit prêt à l'emploi. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges d'intérêts pour l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

H) DÉPRÉCIATION

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un examen à chaque date de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il y a matière à dépréciation. Dans l'affirmative, on procède alors à l'estimation de la juste valeur ou la valeur à neuf de l'actif. Aux fins de l'évaluation de sa juste valeur ou de sa valeur à neuf, un actif peut être intégré à d'autres actifs de telle sorte qu'il puisse être nécessaire d'envisager la valeur des avantages économiques futurs de l'actif ou, encore, le potentiel de service du groupement d'actifs intégrés dans son ensemble. Une réduction de valeur est constatée vis-à-vis du montant duquel la valeur comptable de l'actif dépasse sa juste valeur ou sa valeur à neuf.

I) CONSTATATION DES REVENUS

Edmonton Airports constate les revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est assuré de façon raisonnable comme suit :

- On comptabilise les revenus tirés des frais d'améliorations aéroportuaires (« FAE »), que les transporteurs aériens recouvrent auprès des passagers, en fonction du nombre de passagers mensuels déclarés par les transporteurs aériens.
- On constate les revenus tirés des points de vente et locataires en fonction du plus élevé des montants suivants : les pourcentages convenus des recettes déclarées par les points de vente et le nombre minimal de locations précisées sur la durée des baux respectifs. Dans certains cas, les revenus des concessions sont reconnus exclusivement en fonction de pourcentages convenus des ventes de concessions déclarées.
- On comptabilise les revenus provenant du côté piste, du côté général de l'aérogare et du stationnement, moins les incitatifs, au moment de l'utilisation des installations aéroportuaires.
- Les revenus tirés des activités immobilières nets des incitatifs et de l'annulation du loyer sont constatés linéairement sur la durée des baux respectifs. Pour les terrains, on comptabilise ce montant quand les terrains aménagés sont accordés au locataire.
- On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés.
- La méthode du report pour la comptabilisation des apports s'applique comme suit :
  - Les apports non soumis à restrictions sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable.
  - Les apports reçus ou à recevoir pour compenser des coûts d'exploitation particuliers sont reportés et comptabilisés dans les revenus dès le moment où les coûts s'y rattachant sont engagés.
  - Les apports reçus ou à recevoir et désignés par des tiers à des fins d'immobilisations particulières sont reportés et comptabilisés dans les revenus d'une manière compatible avec l'amortissement des immobilisations associées.

J) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Edmonton Airports assure la gestion d'un régime de retraite à cotisations déterminées sans participation, d'un régime de retraite à cotisations déterminées (« CD ») et de deux régimes supplémentaires sans capitalisation.

RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Le passif inscrit au bilan à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations déterminées à la fin de la période de présentation de l'information financière, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Des actuaires indépendants effectuent sur une base annuelle le calcul de l'obligation au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur une évaluation actuarielle établie à des fins comptables. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi se calcule selon la méthode de répartition des prestations et en actualisant le flux de trésorerie futur attendu estimé à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés ayant une durée moyenne qui s'approche de celle du passif du régime.

Les réévaluations et autres éléments reflètent l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations déterminées, les gains et pertes actuariels, l'effet de toute provisions pour moins-value, les coûts des services passés et les gains et pertes découlant de règlements et de compressions. Les réévaluations et autres éléments sont constatés directement au poste des actifs (passif) nets de l'état de la situation financière et sont présentés en tant que poste budgétaire distinct dans l'état de l'évolution de l'actif (du passif) net.

RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Edmonton Airports constate les cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées à titre de charges, lesquelles sont incluses dans les salaires et les charges liées aux avantages du personnel, au fur et à mesure de la prestation des services.

K) INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans un premier temps, on comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur lorsque Edmonton Airports devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. On évalue par la suite l'ensemble des instruments financiers à leur coût amorti.

Quant aux actifs financiers évalués au coût ou à leur coût amorti, Edmonton Airports constate au poste du bénéfice net (perte nette) une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il existe des indices de dépréciation et qu'il établit qu'un changement défavorable important est survenu pendant la période au niveau de l'échéancier prévu ou du montant des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement s'étant produit après la constatation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment constatée est reprise en bénéfice net (perte nette) pour la période au cours de laquelle survient la reprise.

L) REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus différés reprennent principalement la location de terrains, la location d'espace et les produits tirés des frais aéronautiques reçus avant l'utilisation des terrains ou des installations en question. On constate les revenus différés sur la durée des ententes connexes.

M) INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports comptabilise les investissements sur lesquels il exerce une influence notable selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. L'investissement initial est initialement comptabilisé au coût et est ensuite augmenté ou diminué pour tenir compte de la part de l'aéroport dans le revenu ou la perte de l'investissement.

Edmonton Airports comptabilise les investissements dans des instruments de capitaux propres sur lesquels il n'a pas d'influence notable selon la méthode du coût. Ces investissements sont détenus au coût moins toute réduction pour dépréciation. Les intérêts, les dividendes, les pertes et les gains relatifs à ces instruments financiers sont comptabilisés dans le revenu net (perte nette) en tant que charge ou produit.

À la fin de chaque période de référence, Edmonton Airports évalue s'il y a des indications qu'un investissement peut être déprécié. Si un investissement est considéré comme déprécié, sa valeur comptable est réduite au plus élevé des flux de trésorerie futurs actualisés liés à la détention de l'investissement et du montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Edmonton Airports évalue les accords conjoints au début de l'accord en fonction de la structure et des conditions juridiques du contrat. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une entreprise contrôlée conjointement, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une opération contrôlée conjointement, ou d'actifs contrôlés conjointement, l'Aéroport comptabilise sa part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'accord conjoint.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars)

3. INVESTISSEMENTS

Edmonton Airports détient des investissements productifs d'intérêts d'un montant de 134 M$ (31 décembre 2021 – 89 M$) dont la somme de 85 M$ viendra à échéance en 2023 et a été classée comme investissements à court terme et dont la somme de 49 M$ est classée comme investissements à long terme. Les investissements à long terme peuvent faire l'objet d'un prélèvement annuel à des dates précises jusqu'en 2026. Les investissements sont évalués au coût amorti. On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés. En 2022, les revenus d'intérêts totaux tirés de ces placements se chiffraient à 3 649 $ (2021 – 3 415 $).

4. DETTE À LONG TERME

En vertu d'un acte constitutif de fiducie (« ACF ») daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a mis en place une plate-forme des marchés financiers (« PMF »), qui permet à Edmonton Airports de créer, d'émettre et de garantir des obligations sans restrictions quant à leur montant ou série. Toutes les obligations émises en vertu de l'ACF sont garanties par une hypothèque ou une charge relativement au droit de tenure à bail d'Edmonton Airports qui grève les terrains de l'Aéroport international d'Edmonton et à une sûreté grevant les biens personnels actuels et futurs d'Edmonton Airports. La sûreté susmentionnée est du *même* rang que toutes les autres dettes émises.

Selon les conditions de l'ACF, Edmonton Airports est tenu de conserver un fonds de réserve pour le service de la dette égal à la moitié de ses coûts annuels de service de la dette et un fonds de prévoyance pour l'exploitation et l'entretien égal au quart de ses dépenses annuelles d'exploitation et d'entretien.

Au 31 décembre 2022, des dépôts restreints de 42 084 $ (31 décembre 2021 – 41 155 $) sont requis pour le fonds de réserve du service de la dette. Ces dépôts ont permis d'obtenir des intérêts annuels de 2,24 % (31 décembre 2021 – 0,55 %). Le fonds d'exploitation et d'entretien peut être satisfait par des liquidités, une lettre de crédit ou la tranche inutilisée d'une facilité de crédit renouvelable.

Pendant toute la durée de l'ACF, lorsque des obligations sont en circulation, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture du service de la dette de 1,00:1 selon une moyenne mobile sur 12 mois et un ratio de couverture du service de la dette brute égal ou supérieur à 1,25:1.

En 2020, Edmonton Airports a entrepris un processus de sollicitation de consentement pour être exempté de certaines exigences en vertu de l'ACF. Les détenteurs d'obligations ont libéré Edmonton Airports de son obligation de respecter le coefficient du service de la dette brute et le ratio de couverture du service de la dette pour les années 2020, 2021 et 2022. De plus, les détenteurs d'obligations ont dispensé Edmonton Airports de son obligation de financer un fonds de prévoyance pour l'exploitation et l'entretien de l'aéroport pour les années 2021, 2022 et 2023.

Edmonton Airports a émis la série suivante d'obligations par le biais de la PMF :

OBLIGATIONS DE SÉRIE A

En vertu du premier acte de fiducie supplémentaire daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série A d'un montant total de 250 M$ (les « obligations de série A »). Les obligations de série A émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série A portent intérêt au taux annuel fixe de 7,214 % et arrivent à échéance le 30 novembre 2030. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

OBLIGATIONS DE SÉRIE B

En vertu du deuxième acte de fiducie supplémentaire daté du 31 octobre 2000 et du quatrième acte de fiducie supplémentaire daté du 31 décembre 2017, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série B d'un montant total de 220 M$ (les « obligations de série B »). Les obligations de série B servent de caution pour la facilité de crédit d'exploitation indiquée plus bas et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série B sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série B, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la facilité de crédit (y compris les intérêts cumulés). En vertu du deuxième acte de fiducie supplémentaire, les obligations de série B sont exemptes des exigences du fonds de réserve affecté au service de la dette et du fonds de prévoyance lié à l'exploitation et à l'entretien, telles qu'elles sont exposées dans l'ACF.

Edmonton Airports dispose d'une facilité de crédit d'exploitation auprès d'une grande banque canadienne. La convention établit, pour une durée de trois ans qui se termine le 30 décembre 2023, une facilité de crédit renouvelable de 100 M$ aux fins générales de l'entreprise et afin de contribuer au financement intérimaire de projets de construction. Il est possible de faire passer la facilité de crédit à 200 M$. Au 31 décembre 2022 et 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité. Edmonton Airports peut exercer l'option de prélever des sommes à même la facilité de crédit à un taux d'intérêt variable calculé à partir du taux préférentiel majoré d'une prime ou, encore, à un taux d'intérêt fixe calculé à partir du taux CDOR, majoré d'une prime. Le taux préférentiel de la banque au 31 décembre 2022 était de 6,45 % (2021 – 2,45 %).

En vertu de la convention de crédit, Edmonton Airports n'est pas tenu de maintenir des engagements financiers tant qu'il reçoit une dispense de respecter ses engagements envers Sa Majesté le Roi du chef de l'Alberta (« SMRCA »).

OBLIGATIONS DE SÉRIE C

En vertu du troisième acte de fiducie supplémentaire daté du 6 décembre 2006, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série A d'un montant total de 1,365 MM$ (les « obligations de série C »). Les obligations de série C servent de caution pour la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA datée du 24 janvier 2012 et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série C sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série C, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA (y compris les intérêts cumulés).

La convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA établit trois facilités de crédit (collectivement les « facilités de crédit de SMRCA » et individuellement une « facilité de crédit de SMRCA »).

La facilité de crédit 1 de SMRCA comporte un capital maximal de 1 MM$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés uniquement à des fins de dépenses d'infrastructure aéroportuaires à l'Aéroport international d'Edmonton.

La facilité de crédit 2 de SMRCA comporte un capital maximal de 300 M$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés premièrement dans le but de racheter ou d'acheter à des fins d'annulation les obligations de série A et les obligations de série B. La convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA interdit le prélèvement de la dernière tranche de 50 M$ de la facilité de crédit 2 de SMRCA tant que la totalité des obligations de série B n'est pas rachetée. Lorsque les obligations de série A et les obligations de série B auront été rachetées, il sera possible d'affecter tout solde résiduel de la facilité de crédit 2 de SMRCA aux fins de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

La facilité de crédit 3 de SMRCA comporte un capital maximal de 100 $, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés pour financer des projets d'immobilisations, dont l'objet global est de construire ou d'améliorer des infrastructures relatives aux bâtiments, aux aérodromes, aux terrains, aux routes, aux aides à la navigation et d'autres actifs nécessaires à l'exploitation de l'Aéroport international d'Edmonton. Le recours à la facilité de crédit 3 de SMRCA a pour effet de réduire, dollar pour dollar, le montant accessible à Edmonton Airports en vertu de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

En vertu de la convention de crédit modifiée et mise à jour de SMRCA, pour toute la période au cours de laquelle les obligations sont en circulation aux termes de la convention, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture des intérêts (RCI) d'au moins 1,25:1 et des flux de trésorerie nets supérieurs à zéro à la fin de tout trimestre d'exercice, sur une base continue de quatre trimestres. Edmonton Airports a obtenu une entente de dispense de SMRCA l'exemptant de l'obligation de respecter tout les engagements financiers établis dans dans la convention de crédit modifiée et mise à jour pour la période allant du 1er avril 2020 au 31 décembre 2022.

OBLIGATIONS DE SÉRIE D

En vertu du sixième acte de fiducie supplémentaire daté du 20 mai 2021, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série D d'un montant total de 200 M$ (les « obligations de série D »). Les obligations de série D émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série D portent intérêt au taux annuel fixe de 3,715 % et arrivent à échéance le 20 mai 2051. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 20er mai et le 20er novembre de chaque année.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars)

Dette à long terme totale impayée

(en milliers de dollars)	2022	2021
Obligations de série A	147 427 $	159 519 $
Obligations de série D	194 371	198 158
Prêts de SMRCA	788 040	818 280
	1 129 838	1 175 957
Moins : tranche non amortie des coûts de transaction	2 310	2 792
	1 127 528	1 173 165
Moins : Partie courante	48 701	46 120
Dette à long terme	1 078 827 $	1 127 045 $

Prêts de SMRCA, payables en versements semestriels de capital et d'intérêts :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2022	2021
4,37 %	755 $	15 décembre 2026	5 485 $	6 715 $
4,50 %	1 145	15 mars 2027	9 238	11 052
5,00 %	398	15 juin 2027	3 175	3 790
4,89 %	395	17 septembre 2027	3 465	4 063
4,68 %	1 552	16 juin 2028	14 895	17 219
4,55 %	3 068	17 septembre 2028	31 899	36 427
4,67 %	1 245	15 décembre 2039	29 009	30 107
4,54 %	920	15 mars 2040	22 060	22 872
4,56 %	1 845	15 juin 2040	44 158	45 779
4,00 %	1 439	1er octobre 2040	36 666	38 035
4,40 %	2 112	15 décembre 2040	52 149	54 017
4,41 %	1 511	15 mars 2041	37 943	39 248
4,16 %	1 657	15 juin 2041	42 467	43 966
3,70 %	1 582	15 septembre 2041	42 874	44 405
3,35 %	2 135	15 décembre 2041	59 632	61 846
3,41 %	921	15 mars 2042	26 062	26 989
3,25 %	905	15 juin 2042	25 990	26 932
3,26 %	1 207	17 septembre 2042	35 289	36 525
3,24 %	603	17 décembre 2042	17 641	18 259
3,42 %	615	15 mars 2043	17 996	18 593
3,73 %	557	17 mars 2044	16 365	16 854
3,36 %	266	15 septembre 2044	8 221	8 470
3,18 %	260	15 décembre 2044	8 179	8 433
2,72 %	490	15 septembre 2046	17 182	17 684
			608 040 $	638 280 $

Prêts de SMRCA payables en versements semestriels d'intérêts seulement :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2022	2021
3,51 %	439	17 décembre 2048	150 000	150 000
3,51 %	263	17 décembre 2048	30 000	30 000
			180 000	180 000
			788 040 $	818 280 $

Les versements annuels de capital et intérêt futurs nécessaires pour éteindre la dette à long terme se présentent comme suit :

	Capital	Intérêt	Total
2023	48 701 $	47 554 $	96 255 $
2024	51 430	45 109	96 539
2025	54 318	42 509	96 827
2026	57 373	39 745	97 118
2027	57 537	36 823	94 360
Par la suite	860 479	359 322	1 219 801
	1 129 838 $	571 062 $	1 700 900 $

Intérêts et autres charges :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Intérêts des obligations de série A	11 603 $	12 441 $
Intérêts sur prêts de l'HMKRA	31 031	32 239
Intérêts des obligations de série D	7 337	4 566
Portion intérêts du coût de service courant pour avantages postérieurs à l'emploi	(251)	19
Autres intérêts et coûts de financement	320	719
Revenus d'intérêts et autres produits	(6 922)	(4 296)
	43 118	45 688
Intérêts capitalisés	–	(19)
	43 118 $	45 669 $

5. INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports possède les filiales à but lucratif en propriété exclusive suivantes :

(i) Edmonton Airports Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence non notable dans une entreprise canadienne de technologie du graphène. Edmonton Airports Inc. détient également une participation de 100 % dans EIA Distribution Inc., dans EIA Properties Inc. et dans 2450672 Alberta Ltd.

(ii) EIA Development Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence notable de 49 % dans une société qui possède et exploite des immeubles à locataires multiples sur des terrains d'aéroport.

(iii) EIA Parking Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une entreprise canadienne de technologie de stationnement et une entreprise de logicielle axée sur le commerce électronique et l'expédition.

(iv) EIA Pharma Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une société de transport blindé spécialisée dans la sécurité physique et numérique ainsi que dans une société de logistique axée sur les industries pharmaceutiques et du cannabis.

(v) EIA Technologies Inc. est une société de portefeuille qui a conclu une entente de développement conjointe qui porte sur la technologie de chauffage d'aéronefs.

(vi) EIA Properties Inc. qui est détenue à 100 % par Edmonton Airports Inc. détient la participation de 50 % d'Edmonton Airports Inc. dans ColdChase Inc. qui est une société sous contrôle conjoint établie pour aider au développement futur et à la commercialisation d'innovations technologiques.

(en milliers de dollars)	2022	2021
Investissement dans des accords conjoints	375 $	1 000 $
Investissements avec influence notable	1 441	1 555
Investissements avec influence non notable	6 812	2 312
Total des investissements dans des entreprises associées	8 628 $	4 867 $

Edmonton Airports, par l'intermédiaire d'une filiale détenue à 100 %, a vendu un bâtiment d'une valeur comptable de 0,3 M$, pour une juste valeur marchande de 4,5 M$, en échange d'un investissement dans une société représentant une participation avec influence non notable. Edmonton Airports, également par l'intermédiaire d'une filiale détenue à 100 %, a acquis un investissement supplémentaire avec influence non notable de 1 M$ en 2022.

Au cours de l'exercice, Edmonton Airports Inc. a décelé des indicateurs de dépréciation d'un investissement avec influence non notable et a réduit la valeur comptable de 1 M$ à une valeur nulle. À l'avenir, si Edmonton Airports estime que les conditions à l'origine de la dépréciation ne sont plus présentes, la dépréciation sera reprise dans la mesure de l'amélioration.

ARRANGEMENTS CONJOINTS :
Les renseignements financiers résumés relatifs à la participation de 50 % d'Edmonton Airports dans un accord conjoint pour les douze mois s'étant terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 sont présentés ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Actif	182 $	856 $
Passif	179	24
Actif net	3 $	832 $

	2022	2021
Revenus	12 $	2 $
Charges	468	170
Perte nette	456 $	168 $

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau ci-dessous précise l'endroit où figurent les montants et l'activité rattachés aux avantages postérieurs à l'emploi d'Edmonton Airports dans les états financiers consolidés :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Actif inclus dans l'état de la situation financière :		
Juste valeur des actifs du régime	64 541 $	79 185 $
Valeur actualisée des engagements financés	46 255	65 774
Actif dans l'état de la situation financière	18 286 $	13 411 $
Charges incluses dans le bénéfice net pour l'exercice :		
Régime de retraite à prestations déterminées	2 080	2 651
Régime de retraite complémentaire de la direction	90	82
	2 170 $	2 733 $

RÉGIMES DE RETRAITE CAPITALISÉS
A) RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Depuis le 1er octobre 2013, le régime de retraite à prestations déterminées actuel offert par Edmonton Airports demeure fermé à tous les groupes d'employés soumis à la négociation collective sauf un. Tous les employés embauchés deviennent membres du régime de retraite à cotisations déterminées. Le nombre d'employés membres du régime de retraite à prestations déterminées diminuera au fil du temps.

Le 31 décembre 2021, on a achevé la plus récente évaluation actuarielle de la tranche des prestations déterminées du régime de retraite. On a par ailleurs préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle achevée le 31 décembre 2021 avec extrapolation jusqu'au 31 décembre 2022.

Le total des paiements en espèces effectués par Edmonton Airports au régime de retraite à prestations définies pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2022 était de 128 $ (2021 – 2 259 $).

RÉGIMES DE RETRAITE NON CAPITALISÉS
B) RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DE LA DIRECTION

Le régime de de retraite complémentaire de la direction (« RRCD ») d'Edmonton Airports compte un membre. Les prestations versées aux termes du RRCD constituent un passif non capitalisé d'Edmonton Airports. On a préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle indépendante achevée le 31 décembre 2022. En plus du régime de retraite complémentaire de la direction, il existe un passif non capitalisé pour la rémunération différée de la direction.

C) RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Edmonton Airports maintient un régime de retraite renfermant des dispositions relatives aux cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations aux employés ayant adhéré au régime après le 1er novembre 2010 et dont les conditions d'emploi ne sont pas soumises à la négociation collective. Les employés dont les conditions d'emploi sont soumises à la négociation collective ont commencé à adhérer au régime après le 1er octobre 2013. La cotisation versée par Edmonton Airports au volet à cotisations déterminées du régime correspond à un maximum de 5,5 % du traitement et du salaire réguliers de l'employé.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtiments	984 726 $	553 837 $	430 889 $	459 856 $
Voiries	120 269	56 023	64 246	67 967
Parcs et installations de stationnement	89 674	49 549	40 125	42 540
Installations et parcelles côté piste	328 859	176 195	152 664	126 507
Aménagement des terrains	116 198	28 709	87 489	89 681
Véhicules et matériel d'entretien	36 946	24 334	12 612	13 980
Meubles et matériel	13 720	11 557	2 163	2 308
Matériel informatique	33 787	29 698	4 089	5 051
Terrains	4 080	569	3 511	3 581
Construction en cours	8 452	–	8 452	11 969
	1 736 711 $	930 471 $	806 240 $	823 440 $

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers de dollars)			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels informatiques	9 262 $	7 965 $	1 297 $	2 565 $
Logiciel en cours de de développement	748	–	748	27
	10 010 $	7 965 $	2 045 $	2 592 $

9. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables, qui comprennent des montants payables de 505 $ (31 décembre 2021 – 220 $). Ce solde reprend les montants payables au titre des impôts sur la feuille de paie et des taxes de vente.

10. REVENUS ET APPORTS DIFFÉRÉS

A) REVENUS DIFFÉRÉS

(en milliers de dollars)	2022	2021
Solde – à l'ouverture de l'exercice	27 605 $	28 365 $
Ajouter : avances consenties à des locataires	295	416
Moins : amortis pour l'exercice en cours	(1 078)	(1 176)
Solde – à la clôture de l'exercice	26 822	27 605
Moins : Partie courante	(835)	(835)
	25 987 $	26 770 $

B) APPORTS À L'EXPLOITATION ET EN CAPITAL DIFFÉRÉS

	2022	2021
Solde – à l'ouverture de l'exercice	25 576 $	19 671 $
Apports à l'exploitation reçus au cours de l'exercice	1 597	15 355
Apports en capital reçus au cours de l'exercice	17 631	6 435
	44 804	41 461
Moins : Amortissement des apports à l'exploitation	(3 284)	(14 222)
Amortissement des apports en capital	(1 663)	(1 663)
Solde – à la clôture de l'exercice	39 858	25 576
Moins : Partie courante	(2 158)	(2 408)
	37 700 $	23 168 $

Edmonton Airports a reçu du gouvernement fédéral un financement de 17 500 $ (31 décembre 2021 – 0 $), dont 16 900 $ (31 décembre 2021 – 6 258 $), en vertu du Fonds national des corridors commerciaux (« FNCC ») et du Programme des infrastructures essentielles des aéroports (« PIEA »), qui est compris dans les comptes débiteurs au 31 décembre 2022.

11. FRAIS D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES

Edmonton Airports tire des revenus des FAA, que les transporteurs aériens recouvrent en vertu d'un protocole d'entente (« PE ») conclu entre différents aéroports canadiens, l'Association du transport aérien du Canada (« ATAC ») et les transporteurs aériens qui servent les aéroports signataires du protocole. En vertu du protocole, les transporteurs aériens signataires ont touché des frais de recouvrement de 6 % (2021 – 7 %). Les revenus tirés des FAA servent à financer : les coûts de nouvelles infrastructures aéroportuaires; les grands travaux d'amélioration des installations existantes à l'aéroport; les coûts de financement connexes; le remboursement des dettes et les frais de recouvrement retenus par les transporteurs aériens signataires.

Montants cumulatifs depuis le lancement du programme (en milliers de dollars)	2022	2021
Revenus des FAA	1 293 481 $	1 206 069 $
Frais de recouvrement des FAA, retenus par les transporteurs aériens	(74 742)	(69 493)
	1 218 739	1 136 576
Moins : charges cumulatives	2 081 118	2 012 356
	(862 379) $	(875 780) $

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) BAIL FONCIER
Les frais de bail foncier sont calculés en pourcentage des revenus aéroportuaires, tels que définis par le bail foncier et les documents connexes, en utilisant des pourcentages croissants selon les plages suivantes : 0 % pour les revenus aéroportuaires inférieurs à 5 millions de dollars, 1 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 5 millions et 10 millions de dollars, 5 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 10 millions et 25 millions de dollars, 8 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 25 millions et 100 millions de dollars, 10 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 100 millions et 250 millions de dollars, et 12 % pour les revenus aéroportuaires supérieurs à 250 millions de dollars. Le gouvernement du Canada a renoncé aux obligations de bail foncier en 2021 pour les aéroports qui ont connu une réduction particulière du volume de passagers en raison des impacts de la COVID-19. Compte tenu de la réduction du nombre de passagers, Edmonton Airports n'a pas eu à payer de bail foncier en 2021. Les paiements de location prévus en vertu du bail foncier pour les cinq prochaines années sont estimés comme suit : 2023 – 20 165 $; 2024 – 25 053 $; 2025 – 26 779 $; 2026 – 29 188 $; et 2027 – 31 091 $.

B) ENGAGEMENTS
i) Engagements en matière d'immobilisations

En date du 31 décembre 2022, Edmonton Airports présente des engagements en matière d'immobilisations en cours relativement à la construction de certains projets d'immobilisations au montant de 21 589 $ (31 décembre 2021 – 24 534 $).

ii) Engagements liés à l'exploitation

Edmonton Airports détient des contrats d'exploitation pour la mise à disposition d'aires de stationnement, la gestion des services de technologies de l'information, l'entretien et la sécurité des bâtiments, le service aérien, le marketing et les services de conciergerie. Ces contrats prévoient les engagements annuels suivants : 2023 – 28 854 $; 2024 – 10 703 $; 2025 – 6 140 $; 2026 – 5 859 $; et 2027 – 5 618 $. Sont exclus des engagements annuels susmentionnés certains contrats d'exploitation pour lesquels il n'est pas possible d'estimer les montants en question de façon raisonnable.

C) LITIGES
Dans le cours normal de l'exploitation, Edmonton Airports est engagé dans des litiges et des procédures en justice. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces litiges et procédures en justice, la direction estime que la résolution des procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière d'Edmonton Airports, ni sur le résultat de son exploitation.

En date du 31 décembre 2022, il n'existait aucun litige important non réglé à l'encontre d'Edmonton Airports.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit, de liquidités et de taux d'intérêt auquel s'expose Edmonton Airports existe au niveau de ses instruments financiers.

A) RISQUE DE CRÉDIT
La vulnérabilité au risque de crédit correspond à la valeur comptable des comptes débiteurs de 18 402 $ (31 décembre 2021 – 7 545 $) inscrite au bilan. À la fin de l'exercice, Edmonton Airports avait attribué environ 60 % (31 décembre 2021 – 57 %) de ses comptes débiteurs à deux transporteurs aériens. Par ailleurs, la valeur comptable d'autres créances totalisant 21 451 $ (31 décembre 2021 – 13 711 $) expose Edmonton Airports à un risque de crédit.

Edmonton Airports atténue son risque de crédit en s'efforçant d'obtenir des dépôts de garantie, des lettres de crédit et des évaluations de la solvabilité des clients, en plus de recourir à d'autres techniques d'amélioration de crédit.

Les comptes débiteurs ne portent pas d'intérêts et sont, en général, exigibles dans les 30 à 90 jours. En date du 31 décembre 2022, la provision pour dépréciation des comptes débiteurs s'élevait à 576 $ (31 décembre 2021 – 504 $). En date du 31 décembre 2022, l'analyse chronologique des comptes débiteurs qui sont en souffrance mais non dépréciés se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	2022	2021
30 à 90 jours	3 700 $	2 080 $
Plus de 90 jours	1 504	454
	5 204 $	2 534 $

On n'a recensé aucune autre dépréciation au niveau des comptes débiteurs ou autres.

B) RISQUE D'ILLIQUIDITÉ
La gestion du risque d'illiquidité d'Edmonton Airports comprend la gestion des exigences de financement et de trésorerie à court, moyen et long terme. En plus des ententes d'exemption obtenues (note 4), le risque d'illiquidité est géré par le maintien de réserves de trésorerie adéquates, y compris les fonds provenant des investissements (note 3) et le financement non utilisé des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve (note 4). La direction effectue également de façon continue des mises à jour et des examens des projections de flux de trésorerie afin d'assurer une continuité adéquate du financement.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT
La trésorerie, les dépôts soumis à restrictions, les placements et la dette à long terme d'Edmonton Airports l'exposent à un risque de taux d'intérêt. Edmonton Airports contracte des prêts à taux fixe en vertu de la facilité de crédit de SMRCA et d'autres conventions de créance dans le but de les détenir jusqu'à l'échéance. La facilité de crédit d'exploitation a un taux d'intérêt variable sur tous les montants tirés.

14. RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS
(Tous les chiffres indiqués dans cette note sont arrondis au dollar le plus près)

Honoraires – présidence du conseil d'administration	70 000 $	par année
Honoraires – présidence du comité de vérification	18 500	par année
Honoraires – présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines	18 500	par année
Honoraires – administrateurs (frais totaux moins ceux de la présidence du conseil d'administration et de la présidence des comités)	128 007	par année
Frais de rencontre du conseil d'administration et des comités	1 200	par réunion

Rémunération totale versée et dépenses remboursées à chacun des administrateurs en 2022 :

	Rémunération totale
Bakshi, Angelina	23 300 $
Bennett, Rob	9 370
Burrows, Christopher	23 300
Eng, Howard	43 700
Hale, Mona	23 300
Hales, Murray	22 100
Hertz, Joan (présidence)	103 604
Hofstra, Tim	23 301
Jones, Darrell	23 300
Marocco, Sandra	38 900
McClelland, Steven*	24 137
McNary, Carman (présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines)	53 000
Mowat, Dave (présidence, comité de vérification)	40 103
Ramotar, Jay	26 900

** A démissionné de son mandat en 2022.

RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La plage de rémunération de base pour les hauts dirigeants d'Edmonton Airports se situe entre 264 319 $ et 447 000 $ (2021 – 251 732 $ et 436 000 $).

15. RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE SUPPLÉMENTAIRES

(en milliers de dollars)	2022	2021
Comptes débiteurs	(18 854) $	(6 726) $
Charges payées d'avance et autres charges	(1 041)	(967)
Créances au titre de contrats de location et autres créances	(428)	(427)
Comptes créditeurs et charges à payer	16 733	647
Revenus différés	(783)	(760)
Apports à l'exploitation et en capital	14 282	5 905
Dépôt de garantie des locataires	(90)	(151)
Variation du fonds de roulement hors caisse	9 819 $	(2 479) $

16. DONNÉES COMPARATIVES

Les données comparatives pour certains revenus et services côté piste et généraux de l'aérogare ainsi que pour les dépenses d'entretien, de fournitures et d'administration ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

Équipe de haute direction

Myron Keehn
Président et chef de la direction

Leslie Kwasny
Directrice financière et vice-présidente, Culture et Risque

Steve Maybee
Vice-président, Exploitation, Infrastructure et Communications de l'entreprise

Tara Mulrooney
Vice-présidente, Technologie et Innovation

Bill Wright
Vice-président, avocat général et agent de gouvernance

Karen Croll
Gestionnaire, Bureau des cadres et secrétaire du conseil d'administration

Représentants nommés

Ville d'Edmonton
Amarjeet Sohi, maire
Andre Corbould, directeur municipal

Ville de Leduc
Bob Young, maire
Derek Prohar, directeur municipal

Comté de Leduc
Tanni Doblanko, mairesse
Duane Coleman, directeur du comté

Comté de Parkland
Allan Gamble, maire
Laura Swain, agente administrative principale

Comté de Strathcona
Rod Frank, maire
Darrell Reid, commissaire en chef

Comté de Sturgeon
Alanna Hnatiw, mairesse
Reegan McCullough, dirigeant principal de l'administration

Transports Canada
Ross Ezzeddin, directeur général, Programmes aériens et maritimes

Jason Tom, directeur, Gérance des administrations, Programmes aériens et maritimes

Edmonton Airports

flyeia.com

1, 1000 route de l'Aéroport
Aéroport international d'Edmonton
Alberta T9E 0V3

780 890 8900
info@flyeia.com

YEG EDMONTON INTERNATIONAL AIRPORT | AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

ZVL VILLENEUVE AIRPORT | AÉROPORT VILLENEUVE